



COMMISSION CONSULTATIVE CITOYENNE GERMOISE
RAPPORT BIODIVERSITÉ

“ Comment le Gers
peut devenir un
territoire citoyen
engagé pour la
biodiversité ? ”

Rapport remis à l'Assemblée Départementale
le 23 MAI 2025





.....

Document retraçant les travaux des membres de la première Commission Consultative Gersoise.

Avec l'accompagnement du Service Participation Citoyenne, la participation de la Direction Territoires et Développement Durable et diverses Directions du Département.

Crédit photo : CD32/JC-DEBORD

PRÉFACE DU PRÉSIDENT



Le Gers, ce département que nous avons à cœur de préserver et de valoriser, se trouve à un tournant important de son histoire en matière de transition écologique. Face aux défis croissants liés à la biodiversité et au changement climatique, il est plus que jamais essentiel que notre territoire s'investisse toujours plus pour protéger et valoriser la richesse naturelle qui fait notre identité et notre quotidien.

C'est dans cette optique que j'ai sollicité en décembre 2023 la Commission Consultative Citoyenne pour conduire une réflexion sur une question fondamentale à mes yeux : "Comment le Gers peut-il devenir un territoire citoyen engagé pour la biodiversité?"

Ce rapport, fruit des travaux de la Commission, est bien plus qu'un simple état des lieux. Il viendra notamment nourrir la réflexion menée par la majorité départementale sur la transition énergétique.

Construit autour d'un discours d'orientation, d'axes stratégiques et de fiches actions opérationnelles, issu d'un important travail réflexif et de rencontres des acteurs de terrain, il propose un programme ambitieux et pragmatique pour agir à l'échelle départementale et territoriale.

Reflet de l'expression collective des conseillères et conseillers citoyens, engagés bénévolement auprès de la collectivité départementale, il traduit une volonté forte d'améliorer les politiques existantes et d'initier de nouvelles actions pour la biodiversité.

Les actions préconisées, résultant d'un travail collaboratif et participatif, positionnent tous les acteurs gersois (collectivités, associations, entreprises, citoyens...) comme contributeurs potentiels de cette évolution sociétale où la biodiversité ne sera plus un simple enjeu environnemental mais un moteur d'innovation et de cohésion sociale.

Il nous appartient à tous, de faire du Gers un territoire précurseur, où chaque initiative, petite ou grande, participera à la préservation et à la valorisation de notre environnement naturel.

Ce rapport est donc un appel à l'action, à l'implication et à la responsabilité, à un moment où la force d'un territoire se mesure à son engagement pour la nature et les générations futures.

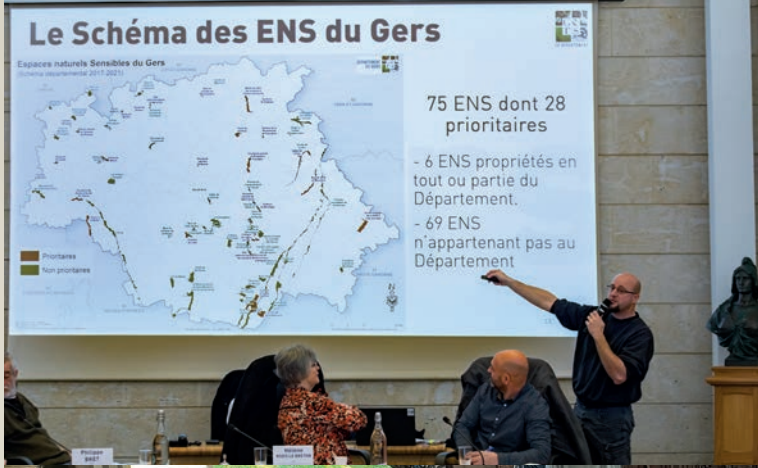
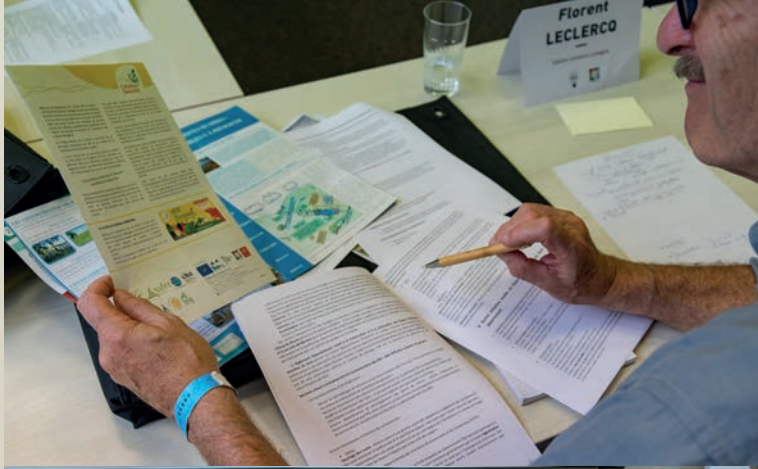
Vous pouvez compter sur la collectivité départementale pour jouer pleinement son rôle d'acteur exemplaire.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de la Commission Consultative Citoyenne pour leur engagement, leur implication et leur vision ambitieuse. Ce document est une première étape et constitue le début d'un chemin que nous devons parcourir ensemble avec détermination et solidarité.

Soyons-tous, collectivement, les acteurs de la transition écologique que nous souhaitons voir pour le Gers.

Bien à vous,

Philippe DUPOUY
Président du Conseil départemental du Gers



SOMMAIRE

**Démocratie
citoyenne**

Ateliers participatifs

Votation citoyenne

**RENCONTRES
APPRENANTES**

Édito du Président	P.03
Discours introductif de la 3C	P.06
Méthodologie et étapes de construction du rapport	P.11
Axes stratégiques et actions proposées.....	P.12
Fiches actions	P.13
Priorités et propositions de calendrier de réalisation à cinq ans.....	P.24
Annexes : état des lieux de la biodiversité (actions menées par le Département et les partenaires, cartographies)	P.26

**Éducation
populaire**

**Participation
citoyenne**

débat

Intelligence collective

**Engagement
citoyen**

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les Elus-es,

Ce matin, en quittant votre domicile, vous avez certainement entendu le chant des oiseaux. Cela vous a paru naturel, pourtant à ce jour, c'est peut-être un privilège fragile puisqu'il est estimé que plus de quatre cent millions d'oiseaux ont disparu en Europe en 30 ans, ce qui correspond à près de soixante pour cent des oiseaux du milieu agricole. Faute d'oiseaux, cela sera le silence, et effectivement « le printemps silencieux », a été l'élément déclencheur de la prise de conscience, dès les années soixante aux USA, de l'importance de la dégradation de la biodiversité en mettant en évidence l'impact en chaîne de l'utilisation massive du DDT, mais paradoxalement depuis, ce silence a-t-il été entendu ? Rien n'est moins sûr !

En octobre 2024, le dernier rapport du WWF, Planète vivante, révèle qu'entre 1970 et 2020 il y a une diminution moyenne, au niveau mondial, de 73 pour cent des populations de vertébrés sauvages, les espèces d'eau douce étant les plus exposées, baisse de 85 pour cent, tandis que c'est = seulement !! = 56 pour cent pour les populations marines.

Pour la flore, près de 600 plantes auraient définitivement disparu de notre planète depuis 1750, cela paraît peu mais en fait c'est deux fois plus élevé que les extinctions d'amphibiens, de mammifères et d'oiseaux combinées.

Après ces chiffres globaux, nous aurions aimé nous appuyer sur des données spécifiquement gersoises. En fait, les données locales, et ce n'est donc

pas spécifique à notre département, sont fragmentaires, insuffisantes, peu accessibles et pas toujours concordantes !

Pour la flore, nous avons trouvé qu'il y a dans le Gers entre 1.200 et 1.900 espèces végétales, 60 sont protégées et 27 sont inscrites sur la liste rouge des espèces menacées en France, mais par contre, selon les institutions le nombre réel d'espèces menacées ou vulnérables varie de 150 à 400 ; Pour la faune, ce sont 1.600 espèces qui sont présentes, dont 230 pour les oiseaux, 60 sont inscrites sur la liste rouge. Les loutres d'Europe et les cistudes d'Europe, très jolies petites tortues, plus présentes dans le Gers que dans tout autre département d'Occitanie, sont les plus exposées.

La seule diminution quantifiée que nous avons trouvée n'en est pas moins inquiétante, puisqu'entre 2011 et 2019, soit en huit ans seulement, il a été noté une baisse de 30% des hirondelles de balcons à Auch !!

Les principales menaces identifiées sont d'origine humaine notamment la perte d'habitats due à l'agriculture intensive et l'urbanisation, la sur exploitation des ressources, le changement climatique et la pollution. Le rapport du WWF souligne, comme d'autres, l'existence de points de bascule écologiques dont l'atteinte pourrait entraîner des bouleversements irréversibles des écosystèmes.

Dans ce monde aussi bouleversé, nous avons conscience que notre départe-

ment reste encore un véritable réservoir de biodiversité mais quid de l'avenir ? cette situation est peut-être plus fragile qu'il n'y paraît, par exemple le taux de boisement de 14% est le plus bas d'Occitanie et l'amplitude de la dégradation de la biodiversité n'est pas connue, aussi la question posée



par Monsieur le Président du Conseil départemental, et sur laquelle nous avons travaillé, « Comment le Gers peut-il devenir un territoire citoyen engagé pour la biodiversité ? » paraît non seulement légitime, mais plus encore = sans doute = existentielle.

Au terme d'un travail inclusif, associant travail en séance plénière et en commission, après la visite de terrain d'une exploitation agricole engagée au respect de la biodiversité et après l'audition d'autres acteurs de terrain, au nom de toute la commission consultative citoyenne, unanime, voici les résultats de ce travail.

“ Selon nous, vous aurez un rôle déterminant à jouer pour que le Gers soit effectivement engagé pour la biodiversité et nous allons vous proposer des pistes d'action à cet effet.

Ce rôle déterminant relève de votre redevabilité, en effet, dans le cadre de votre mandat départemental, vous n'êtes pas comptable de tout, certes, mais vous serez responsables au regard des générations futures de l'impact de votre action, ou de votre inaction, ce que nous n'imaginons même pas bien sûr ! dans le cadre précis de votre mandat.

Donc, Mesdames et Messieurs les élus, dans toutes les commissions où vous siégez et pour toutes les décisions que vous prenez, nous vous demandons si vous vous posez chaque fois la question de l'impact qu'aura votre vote sur l'environnement et particulièrement sur la biodiversité ?

“ Nous allons, Mesdames et Messieurs les élus, vous démontrer qu’une approche citoyenne envers la préservation de la biodiversité est possible, absolument indispensable, et « cerise dans l’Armagnac » que ce n’est même pas trop cher !

Vous voudrez bien nous pardonner la franchise de cette interpellation, aussi précocement dans le discours, mais nous pensons que vous êtes, comme nous, des citoyens du Gers et donc que l’engagement nécessaire suite à notre réflexion va vous concerner pleinement aussi !

Nous aimerions, qu’à l’instar des actions associatives nombreuses et à tous les niveaux, le département soit visible, concrètement et continuellement en première ligne car la préservation de la biodiversité nous concerne tous et ne peut pas être fragmentée sur le département.

Mesdames et Messieurs les élus, pour la méthode, il nous a fallu d’abord nous mettre d’accord sur ce qu’était la biodiversité. Bien sûr nous aurions pris la définition du Larousse, ou maintenant de Wikipédia, et nous en tenir à un consensus mou mais finalement peu intéressant.

Vous le savez en météo, on parle de la température réelle et de la température ressentie et bien nous nous sommes

aperçus que pour la biodiversité c’est la même chose et qu’il y avait des écarts entre les définitions académiques et la biodiversité ressentie.

Alors, il nous a semblé plus intéressant de vous rapporter ici comment est définie cette biodiversité ressentie, et cela sera fait avec des mots de Gersois, tous membres de la commission consultative.

Bien sûr cette représentativité citoyenne peut être contestée. Sachez quand même que cela va des jeunes membres de cette commission, lycéens ou étudiants jusqu’à une personne qui ayant vécu toute sa longue vie dans le Gers notamment aux côtés de son grand-père, né au 19^e siècle, peut mesurer exactement aujourd’hui tous les bouleversements survenus dans la vie des gersois. Le point commun de tous les multiples profils est qu’ils se sont rendu compte, au cours de ce travail, combien la biodiversité avait évolué au cours de leur vie, dans le Gers ou ailleurs.

Voici donc quelques définitions, émanant des membres de la 3C, que nous

vous restituons telles quelles :

« L’Humain fait partie de la biodiversité puisqu’il est « un être vivant parmi les êtres vivants », même si certains peuvent apparaître hors sol aujourd’hui »

« L’Humain est une espèce qui partage un espace commun avec d’autres espèces »

« La biodiversité c’est un ensemble interagissant »

« La biodiversité c’est le respect de toutes les formes du vivant afin de maintenir l’équilibre nécessaire entre toutes leurs expressions »

« La biodiversité c’est la résilience de l’environnement face aux changements et aux perturbations »

« La biodiversité pose la question de quelle régulation apporter aux tensions provoquées par les déséquilibres que nous créons »

« La santé de toutes les espèces vivantes est importante »

Et enfin même une référence à Spinoza :

« L’Homme n’est pas un Empire dans un Empire » rendant compte que si l’Humain n’est pas au centre de tout, il n’en demeure pas moins qu’il est la seule espèce qui détruit son propre habitat. Et ce faisant, il fragilise les conditions de sa survie.

Toutes ces définitions montrent que l’Humain est au cœur du problème, car l’écosystème qu’il a développé pour lui interfère maintenant trop fortement avec les autres.



Il s'agissait ensuite, pour répondre à la question posée « Comment le Gers peut-il devenir un territoire citoyen engagé pour la biodiversité ? » de définir les liens entre la citoyenneté et la biodiversité. Cela pouvait paraître plus difficile, mais vous allez voir que les citoyens gersois de cette commission y sont parfaitement parvenus et voici donc leurs réponses à cette question :

« Le citoyen est au centre de la biodiversité, grâce à des actions de plus ou moins grande échelle »

« Le comportement des citoyens impacte directement la biodiversité par sa consommation, ses choix, ses votes »

« Les citoyens doivent se sentir collectivement concernés quel que soit leur niveau et donc l'inaction

d'aujourd'hui sera irréversible et irrécupérable demain »

« Comme citoyens nous sommes conscients, responsables et solidaires »

« Avec notre engagement nous voulons montrer que la démocratie est au service de la biodiversité mais aussi que la biodiversité est au service de la démocratie »

Et comment ne pas terminer avec ce citoyen gersois qui se référant à la légende amérindienne affirme que « Nous sommes des colibris », rappelant ainsi que si chacun fait sa part, ce qui paraît insurmontable ne l'est peut-être pas !!

Au terme de cette réflexion il était donc clair que la biodiversité était un bien commun et que les citoyens, quels qu'ils soient, étaient parfaitement légitimes

pour réfléchir à la préservation de ce bien commun qui est manifestement en danger.

Maintenant que nous vous avons expliqué le cadre de notre travail partant des définitions pour aboutir à un résultat concret, nous allons vous présenter, sans rentrer dans les détails, ce qui figure dans le rapport et qui constitue les propositions que nous allons soumettre à votre réflexion, pas seulement pour se féliciter d'avoir su répondre à la question posée mais pour effectivement rendre le Gers territoire engagé pour la biodiversité grâce à une action citoyenne.

Comme vous allez le découvrir,

“ il y a trois axes dans ce rapport : le premier, vise à faire connaître la biodiversité dans le Gers, ensuite il s'agit de consolider et bonifier les actions existantes et enfin le dernier axe consiste à préparer l'avenir.

Pour le premier axe :

« FAIRE CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ DANS LE GERS »,

nous pensons qu'il faudra faire découvrir au plus grand nombre l'importance de la biodiversité locale. Les actions sont donc centrées sur le recueil et la transmission des informations, sur leur partage par l'échange et sur la vulgarisation grâce à l'organisation d'événements ciblés.

La première action que nous avons souhaité mettre en avant est la réalisation d'un Atlas départemental de la biodiversité. Celui-ci recensera toutes les connaissances sur les espèces végétales et animales présentes sur notre territoire gersois et tentera de définir leur degré de vulnérabilité.

En parallèle seront rapportées toutes les initiatives locales et toutes les compétences développées par des habitants du Gers en matière de biodiversité de manière à faciliter la mise en relation entre ceux qui agissent déjà et ceux qui voudraient s'engager. Les six atlas locaux déjà élaborés seront pris en compte.

Ce n'est pas un hasard si cette action vient en tête car selon nos

premiers retours elle est autant attendue qu'elle fait l'unanimité. Elle viendra, bien sûr, compléter, sans les remplacer les actions que le département prévoit, et en particulier « l'Observatoire de la biodiversité gersoise » qui nous paraît urgent et indispensable.

La création d'un événement consacré à la biodiversité gersoise, que l'on pourrait fixer au 22 mai, date de la journée mondiale de la biodiversité, permettra à tout un chacun d'échanger sur leurs bonnes pratiques en matière de biodiversité. Nous pensons qu'il devrait se tenir dans un lieu emblématique du département sous une forme à affiner, comme un forum qui associerait expositions, ateliers et conférences par exemple.

Une autre proposition pour ce premier axe sera l'élaboration d'un guide pratique pour favoriser la biodiversité dans les jardins privés.

Comme les manières de jardiner sont multiples, l'intégration de bonnes pratiques vis-à-vis de la biodiversité reste souvent très marginale et n'est pas toujours efficace, aussi ce guide, adaptés aux pratiques locales pourra donner des références utiles à celles et ceux qui veulent agir « dès » leur jardin, leur terrasse, ou leur balcon !

Nous avons intitulé le deuxième axe,

CONSOLIDER ET BONIFIER LES ACTIONS EXISTANTES.

Nous proposons tout d'abord de recenser toutes les actions déjà menées par les services du département et dont beaucoup d'entre nous ignoraient l'existence, tout en proposant des pistes pour les améliorer et les rendre plus efficaces.

Afin d'être un chef de file exemplaire, engagé pour la biodiversité, le Conseil Départemental devra mettre en avant toutes les actions déjà menées au niveau de son propre patrimoine ; nous citons par exemple, liste non exhaustive, le parc public de l'hôtel du département, l'abbaye de Flaran, le parc de l'ancienne Ecole Normale et bien sur tous les Espaces Naturels Sensibles ;

Les haies champêtres, qui ont malheureusement été assez largement détruites, doivent faire l'objet d'une attention spéciale en poursuivant l'appui aux acteurs associatifs déjà très engagés pour réimplanter des haies dans tous le Gers et qui peuvent se targuer de plantations se comptant en dizaines de kilomètres chaque année !

“ Nous pensons qu'il faut aussi soutenir et promouvoir les projets lauréats du Budget Participatif Gersois, en modifiant les futurs règlements pour que ceux qui ont une forte dimension de protection de la biodiversité, soient autorisés à concourir à nouveau car un tel travail sur la biodiversité doit nécessairement s'étaler sur plusieurs années.

Enfin, nous avons constaté que les Espaces Naturels Sensibles pourraient avoir davantage d'impact si une action de sensibilisation menée vers les riverains permettait à ces derniers de mieux connaître les actions qu'ils peuvent mener pour être complémentaires et pas néfastes à la biodiversité de proximité.

Le troisième axe a pour titre :

PRÉPARER L'AVENIR !

En fait, cet axe aurait pu figurer en premier, car il est non seulement très important mais il est aussi porteur d'espoir.

En effet, il regroupe des actions ayant pour but autant d'anticiper les besoins futurs du territoire que de renforcer l'engagement citoyen, notamment en misant sur l'implication des jeunes générations et sur la formation des décideurs locaux.

Pour ce faire, nous pensons qu'il faut trouver, voire inventer, un mécanisme citoyen qui sera chargé de suivre et d'accompagner les politiques menées en matière de biodiversité. La forme de ce mécanisme a fait débat et vous aurez la possibilité, soit de créer une commission citoyenne départementale spécifique sur la biodiversité, soit d'élargir le mandat de notre commission.

Préparer l'avenir, c'est aussi et enfin, de renforcer les connaissances et les compétences des élus locaux et des agents territoriaux aux enjeux de la biodiversité.

Ceci permettrait, selon nous, d'améliorer les décisions des élus locaux et les interventions des agents départementaux, tous prenant en compte les dimensions de la biodiversité dans le continuum de leurs missions d'aménagement du territoire.

A cet effet le département pourrait proposer une charte à laquelle souscriraient les communes et communautés de communes, mais aussi d'autres regroupements d'acteurs, associatifs et syndicaux, et pourquoi pas le monde agricole ! Ainsi les signataires s'engageraient à respecter un cadre de bonnes pratiques pour préserver efficacement la biodiversité.

Préparer l'avenir, c'est enfin et peut être surtout, intensifier les interventions en milieu scolaire et périscolaire afin de mieux sensibiliser les jeunes Gersois à la biodiversité. Nous suggérons de commencer en soutenant et en accompagnant les éco-délégués en particulier ceux des collèges, puisqu'ils sont sous la responsabilité du département, afin qu'ils soient outillés pour mener des actions pertinentes avec leurs condisciples. Ensuite, il s'agira de les valoriser en mettant en avant de façon très visible, toutes les actions qu'il auront développées, par exemple lors de la journée du 22 mai, dont nous avons déjà parlé, la boucle est donc bouclée !



Aube brumeuse sur l'étang du Moura

Nous n'en attendons pas tant, mais par contre, nous espérons que vous LES examinerez toutes en détail, qu'elles seront améliorées par votre travail en commission et par l'apport des services techniques du Département.

“ Nous espérons vraiment qu'à la fin ces propositions citoyennes deviennent des actions concrètes

qui, votées et mises en œuvre, feront que « Le bonheur est dans le Gers » ne soit pas un seulement un slogan publicitaire attractif mais une réalité tangible pour tous les Gersois et pour tous ceux qui nous rendent visite !

Il reste un point à aborder, celui du financement, car ces actions auront bien un coût. Certaines d'entre elles auront un coût modique, car elles sont basées sur la mobilisation citoyenne, l'implication des associations et elles utiliseront des nouvelles technologies pour leur diffusion. D'autres viendront compléter des actions en cours et donc leur surcoût sera marginal. Pour celles qui demanderont des financements nouveaux, nous pensons qu'il s'agit d'investissements, dont le rapport coût efficacité sera largement positif. Au total, cela nous paraît tout à fait supportable en regard des enjeux.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus nous vous remercions pour votre attention bienveillante et nous sommes, tous ici présents, prêts à répondre à toutes les questions que vous voudrez bien nous poser sur les éléments de ce rapport.

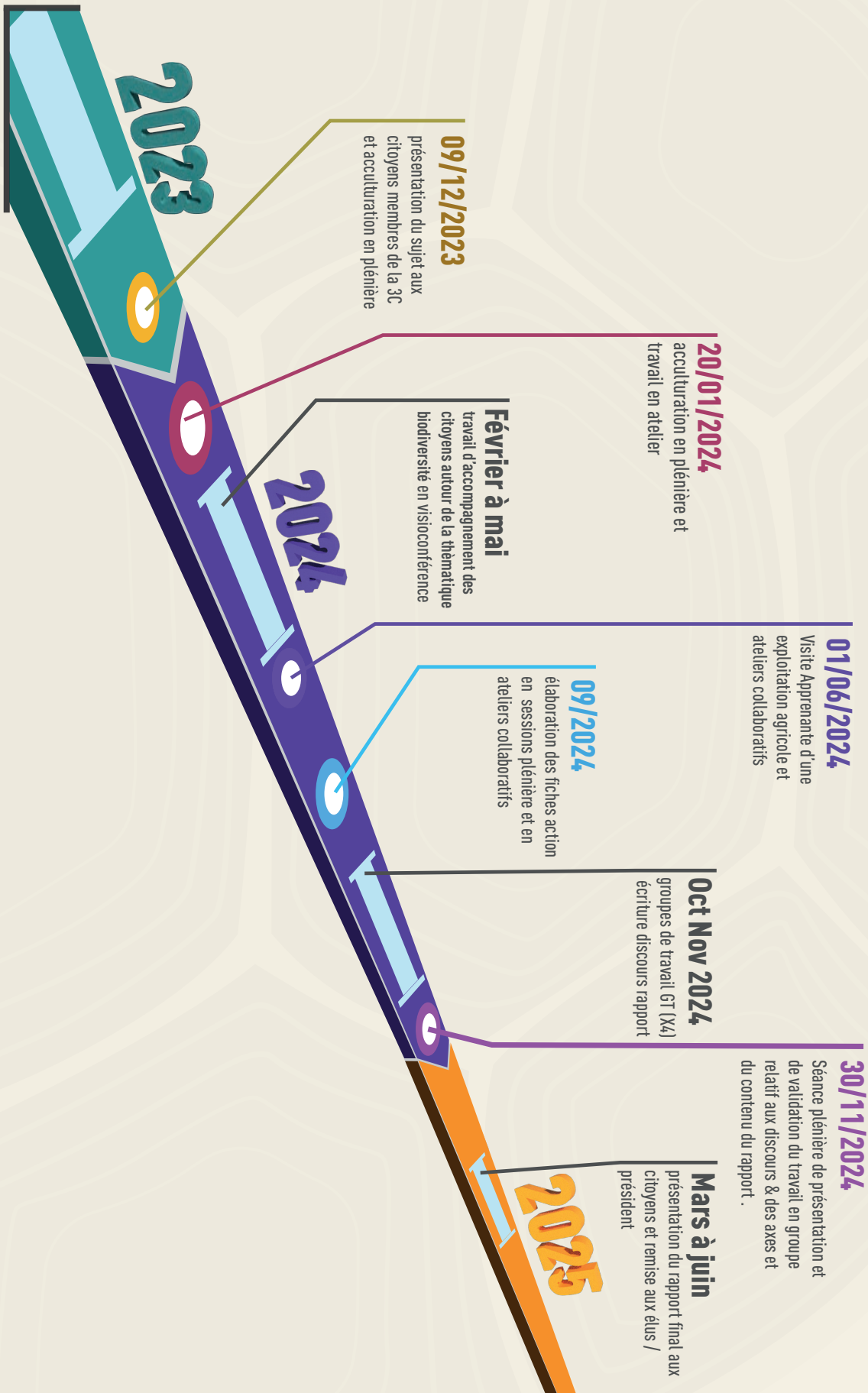
Nous vous remercions.

Avant de conclure, nous voudrions préciser un point partagé par tous les participants à cette réflexion, à savoir la nécessité, imposée par l'universalité du problème, de dépasser le cadre de notre département. Vous pourrez partager ce processus de réflexion citoyen et novateur avec les autres départements d'Occitanie, par exemple en diffusant les résultats des actions menées pour qu'ils servent de base à ceux qui voudront suivre cette voie d'engagement citoyen pour la biodiversité.

En conclusion, nous avons partagé avec vous les enjeux, nous sommes convaincus de l'importance de poursuivre les actions déjà engagées et de les compléter par celles que nous vous proposons, vous avez donc l'opportunité de marquer de votre empreinte le présent et l'avenir gersois, pour en faire un territoire citoyen, véritablement et durablement, engagé pour la biodiversité !



RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE ET DES ÉTAPES DE CONSTRUCTION DU RAPPORT DU 09/12/2023 À JUIN 2025



PROPOSITIONS D'ACTIONS :

3

AXES STRATÉGIQUES 17 ACTIONS

Faire connaître les actions départementales pour la biodiversité

1

- Conception d'un atlas départemental de la biodiversité
- Organisation d'événements autour de la Journée de la biodiversité
- Création d'un tiers-lieu dédié ou espace itinérant
- Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs de la biodiversité
- Élaboration d'un guide pratique pour les jardins privés
- Lancement d'une campagne de communication sur la biodiversité
- Organisation d'un concours pour promouvoir la biodiversité

Cette première partie met l'accent sur la sensibilisation et la communication, visant à faire découvrir au plus grand nombre l'importance de la biodiversité locale. Elle regroupe des actions centrées sur la transmission d'informations, la vulgarisation et l'organisation d'événements.

Consolider et bonifier les actions existantes

2

- Promouvoir un tourisme durable et des loisirs écoresponsables
- Valorisation et gestion durable du patrimoine départemental
- Soutien aux projets lauréats du Budget Participatif Gersois
- Sensibilisation des riverains des Espaces Naturels Sensibles (ENS)
- Création d'un label départemental de la biodiversité
- Renforcement du soutien au développement des haies

Cette partie s'intéresse aux actions déjà en cours et propose des pistes pour les améliorer et les rendre plus efficaces.

Préparer l'avenir

3

- Création d'une commission citoyenne départementale de la biodiversité
- Sensibilisation des jeunes Gersois à la biodiversité
- Soutien départemental aux éco-délégués des collèges
- Formation et sensibilisation des élus et agents territoriaux

Cette section regroupe des actions qui visent à anticiper les besoins futurs du territoire et à renforcer l'engagement citoyen, notamment en misant sur les jeunes générations et sur la formation des décideurs locaux.

FICHES ACTIONS AXE 1

FAIRE CONNAITRE LES ACTIONS EXISTANTES



Lancement à Gimont de la campagne de recrutement des membres de la 1^{ère} commission consultative citoyenne gersoise sur les marchés de plein vent du département

13

AXE 1 : FAIRE CONNAITRE LES ACTIONS EXISTANTES

LA CONCEPTION D'UN ATLAS DÉPARTEMENTAL

Fiche action
1-1**Objectif :**

La conception d'un atlas départemental, répertorient les initiatives, associations et compétences en matière de biodiversité, pourrait faciliter la mise en réseau des acteurs locaux et favoriser la synergie des actions.

Lien avec les compétences départementales : Service Agriculture et Transition écologique + partenaires schéma départemental des espaces naturels sensibles

Descriptif :

Répertoire des plantes et espèces végétales dans le département.

Répertoire des actions en matière de biodiversité menées actuellement et à venir dans le département.

Répertoire des associations menant des actions concrètes.

Porteur(s) du projet : CD 32

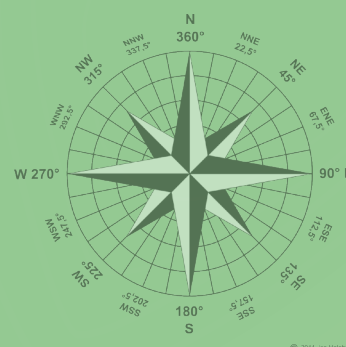
Public(s) visé(s) : Tout public et les associations thématiques « biodiversité ».

Indice de priorité : ① ② ③

Temporalité : ☐ court terme ☐ moyen terme ☒ long terme

Indicateurs de réussite (en vue de l'évaluation) :

- ☞ Nombre de consultations
- ☞ Taux de fréquence d'utilisation



Fiche action
1-2

AXE 1 : FAIRE CONNAITRE LES ACTIONS EXISTANTES

AUTOUR DE LA JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ (22 MAI)**Objectif :**

L'idée est d'organiser une journée de la biodiversité, le 22 mai, pour valoriser les actions menées au niveau local. Cet événement sous forme de forum, pourrait inclure des ateliers, des conférences et des expositions et être déployé au Département d'une part et d'autre part dans les villes et villages. Une charte pourrait être conçue et soumise à la signature des collectivités en vue de communiquer sur les actions réalisées en matière de biodiversité.

Descriptif :

- ④ Faire connaître les ENS au niveau local
- ④ Inviter tous les partenaires publics et les associations biodiversité
- ④ Envoyer les informations par mail et papier
- ④ Encourager le covoiturage à travers une plateforme numérique
- ④ Travailler avec les universités d'Auch

Porteur(s) du projet : CD 32

Public(s) visé(s) : Tout public et les associations thématiques « biodiversité ».

Indice de priorité : ① ② ③

Temporalité : ☒ court terme ☐ moyen terme ☐ long terme

Indicateurs de réussite (en vue de l'évaluation) :

- ④ Nombre de personnes présentes / partenaires + questionnaires qualitatifs / enquêtes de satisfactions aux participants et leurs résultats

Fiche action
1-3

AXE 1 : FAIRE CONNAITRE LES ACTIONS EXISTANTES

LA CRÉATION D'UN TIERS LIEU BIODIVERSITÉ ET/OU D'UN ESPACE ITINÉRANT

Objectif : La création d'un tiers lieu ou d'un espace itinérant (exposition pédagogique mobile par exemple, camping-car de la biodiversité...) pour valoriser les initiatives en faveur de la biodiversité provenant des associations locales. Il pourrait permettre de mieux informer et engager les citoyens de tout âge, tout en apprenant à connaître les initiatives déjà existantes.

Lien avec les compétences départementales : Service Agriculture et Transition Ecologique - Espace Naturels sensibles, Cité de la Transition écologique départementale CIT2E.

Descriptif : Un Double déploiement : un lieu fixe basé au Département servant de lieu d'exposition scientifique sur la faune et la flore du Gers, à organiser des conférences biodiversité, également un lieu de rencontres d'acteurs locaux.

Une camionnette électrique pourrait être utilisée afin de pouvoir sensibiliser le tout public dans toutes les parties du territoire départemental : alimenté par de la documentation type atlas départemental de la biodiversité, ce véhicule servira à promouvoir les initiatives départementales.

L'institut national supérieur du Professorat et de l'Education (IN-SPE) basé à Auch pourra servir aussi à acculturer les enseignants.

Porteur(s) du projet : CD 32

Public(s) visé(s) : Citoyens, collégiens. Tout public.

Indice de priorité : ① ② ③

Temporalité : ☒ court terme ☐ moyen terme ☐ long terme

Indicateurs de réussite (en vue de l'évaluation) :

- ④ Nombre de sorties de la camionnette
- ④ Nombre de personnes rencontrées
- ④ Taux de fréquentation
- ④ Enquêtes de satisfaction via des questionnaires

AXE 1 : FAIRE CONNAITRE LES ACTIONS EXISTANTES

LA CRÉATION D'AMBASSADEURS DE LA BIODIVERSITÉ

Fiche action
1-4

Objectif : La création d'ambassadeurs bénévoles de la biodiversité, qui pourraient partager leurs expériences et sensibiliser leurs pairs, est une proposition qui a retenu l'attention. L'incarnation et l'exemplarité des membres de la commission comme ambassadeurs de la biodiversité est un point clé pour inspirer l'engagement des autres citoyens..

Lien avec les compétences départementales : Service Agriculture et Transition Ecologique -Schéma départemental des espaces naturels sensibles.

Descriptif : Recrutés au sein de la société civile sur la base d'un appel à volontariat, ces ambassadeurs seront formés en amont de leurs interventions et auront pour missions de :

- ① Accompagner les services départementaux dans le cadre de la compétence ENS
- ② Aider à la sensibilisation dans les établissements scolaires
- ③ Faire la promotion des actions départementales en allant rencontrer les gersois sur les marchés et dans les manifestations thématiques et à travers l'animation d'ateliers

Porteur(s) du projet : CD 32

Public(s) visé(s) : Tout citoyen

Indice de priorité : ① ② ③

Temporalité : ☒ court terme ☐ moyen terme ☐ long terme

Indicateurs de réussite (en vue de l'évaluation) :

- ① Nombre de candidats volontaires, nombre d'ambassadeurs recrutés et nombre d'interventions



AXE 1 : FAIRE CONNAITRE LES ACTIONS EXISTANTES

ÉLABORER UN GUIDE PRATIQUE AFIN DE FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS LES JARDINS

Fiche action
1-5

Objectif : Élaborer un guide pratique afin de favoriser la biodiversité dans les jardins. Construit en collaboration avec divers acteurs, ce guide pourrait également encourager les citoyens à agir dans leurs périmètres personnels. Dans la continuité c'est aussi encourager les citoyens à développer des jardins plus écologiques via une charte et des formations et animations locales.

Lien avec les compétences départementales : Service Service Agriculture et Transition Ecologique - Espaces naturels sensibles

Descriptif : Concevoir un guide papier et numérique des pratiques éco citoyenne en vue de favoriser la biodiversité dans les jardins collectifs et privés gersois accompagné d'une charte d'engagement à respecter :

- ① Couvrir le sol et le nourrir, objectif zéro pesticide, favoriser et accueillir des auxiliaires grâce à des nichoirs et hôtels à insectes
- ② Semer des fleurs mellifères qui attirent les insectes pollinisateurs et planter des haies
- ③ Semer des graines reproductibles et résistantes
- ④ Mettre en place des composteurs

Ce guide pourra servir de base à des formations et animations locales aussi bien dans des structures publiques (EHPAD, écoles, universités, communes...) et privés (jardins privés).

Porteur(s) du projet : CD 32

Public(s) visé(s) : Tout public et les associations thématiques « biodiversité ».

Indice de priorité : ① ② ③

Temporalité : ☐ court terme ☐ moyen terme ☒ long terme

Indicateurs de réussite (en vue de l'évaluation) :

- ① Nombre de guides conçus et distribués
- ② Nombre d'animations locales dispensées

Fiche action
1-6

AXE 1 : FAIRE CONNAITRE LES ACTIONS EXISTANTES

CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LA BIODIVERSITÉ DU GERS

Objectif : Sensibiliser les habitants du Gers à la richesse de la biodiversité locale, ordinaire et remarquable, y compris les Espaces Naturels Sensibles (ENS), et encourager la protection et la valorisation de cette biodiversité.

Lien avec les compétences départementales :

- ☞ Éducation à l'environnement et sensibilisation du public.
- ☞ Valorisation et protection des Espaces Naturels Sensibles (ENS)
- ☞ Promotion des actions départementales en matière de biodiversité

Descriptif :

- ☞ Création d'une charte graphique du CD32 spécifique à la biodiversité
- ☞ Utiliser les panneaux 4x3 du CD32 sur un planning annuel
- ☞ Utiliser les réseaux sociaux de la collectivité
- ☞ Renforcer cette communication vers les publics spécifiques (petite enfance, collèges, handicap...)
- ☞ Créer des Qr Codes (vers les sites existants) selon le public visé

Porteur(s) du projet : Le Département du Gers, en partenariat avec les associations environnementales locales, les établissements scolaires, et les médias locaux.

Public(s) visé(s) : Habitants du Gers de tous âges.
Établissements scolaires (collèges)
Associations locales et partenaires environnementaux.

Indice de priorité : ① ② ③

Temporalité : ☒ court terme ☐ moyen terme ☐ long terme

Indicateurs de réussite (en vue de l'évaluation) :

- ☞ Nombre de supports visuels et audiovisuels produits et diffusés
- ☞ Participation aux événements et aux animations organisées.
- ☞ Engagement sur les réseaux sociaux (likes, partages, commentaires)
- ☞ Nombre de visiteurs sur le site web dédié et interactions avec les ressources en ligne
- ☞ Feedback des participants aux événements et des utilisateurs des supports éducatifs

Fiche action
1-7

AXE 1 : FAIRE CONNAITRE LES ACTIONS EXISTANTES

CONCOURS POUR LA BIODIVERSITÉ

Objectif : Sensibiliser les citoyens du Gers à la biodiversité locale en les engageant à travers un concours créatif sur les thèmes des arts visuels : photographie, vidéo, peinture, art numérique et des réseaux sociaux (Instagram).

Lien avec les compétences départementales :

- ☞ Promotion et valorisation de la biodiversité locale (ENS, biodiversité ordinaire)
- ☞ Éducation à l'environnement et sensibilisation du public (collèges via une catégorie spéciale collégiens)
- ☞ Développement de la communication autour des actions départementales pour la biodiversité

Descriptif :

- ☞ Événement
- ☞ Campagne de communication
- ☞ Concours jeunes des écoles élémentaires, collégiens etc
- ☞ Labels

Porteur(s) du projet : CD 32, 3C

Public(s) visé(s) : Écoles, collèges, citoyens, tous publics, mairies

Indice de priorité : ① ② ③

Temporalité : Annuel

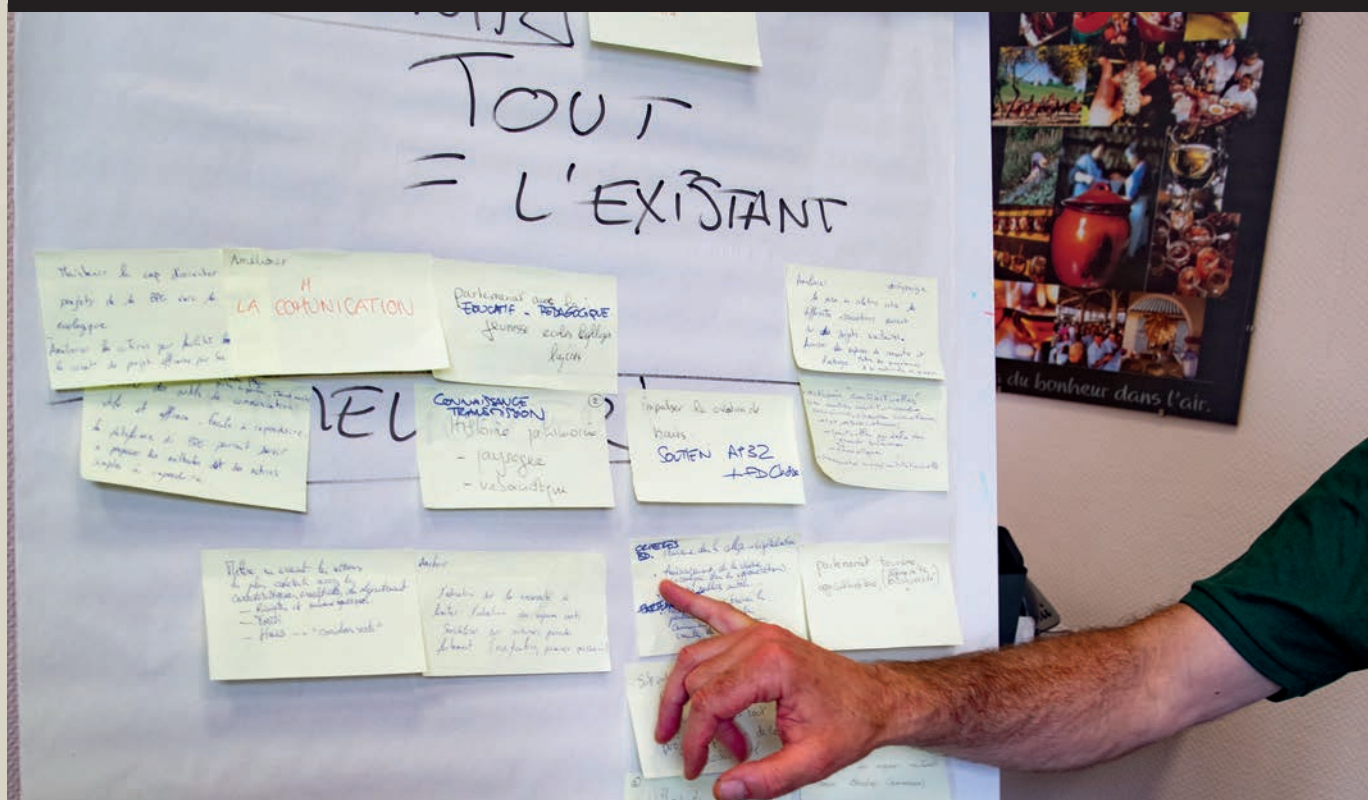
Indicateurs de réussite (en vue de l'évaluation) :

- ☞ Nombre de concours organisés dans le GERS
- ☞ Nombre de citoyens touchés
- ☞ Nombre de jeunes en école participants
- ☞ Nombre de collégiens participants



FICHES ACTIONS AXE 2

CONSOLIDER ET BONIFIER LES ACTIONS



AXE 2 : CONSOLIDER ET BONIFIER LES ACTIONS

PROMOUVOIR UN TOURISME DURABLE ET DES ACTIVITES DE LOISIRS Ecoresponsables

**Fiche action
2-1**

Objectif : Créer une marque départementale d'éco-tourisme qui encourage un tourisme durable, protège la biodiversité et valorise le territoire.

Lien avec les compétences départementales : Environnement > Promotion des territoires > Action de promotion de l'éco-tourisme

Descriptif :

- ① Réaliser un diagnostic des impacts du tourisme et des activités de loisirs via une étude environnementale dans le Gers
- ② Partenariat avec CDTL32 (ex : faire intervenir des influenceurs sur l'étang du Moura) et sur des espaces équipés pour le tourisme
- ③ Promouvoir les événements existants à travers une communication ciblée sur les réseaux sociaux et auprès des médias locaux et nationaux
- ④ Organiser des actions de sensibilisation lors de ces événements pour montrer l'impact positif de l'éco-tourisme sur l'environnement (conférences, stands pédagogiques, activités participatives)
- ⑤ Mettre en place des actions concrètes pour encourager les pratiques respectueuses de l'environnement (poubelles le long des sentiers non balisés les plus fréquentés, panneaux de sensibilisation à l'environnement sur les sites touristiques les plus visités)

Porteur(s) du projet : CDTL 32 / Offices de Tourisme du Gers

Public(s) visé(s) : Touristes, citoyens, jeunes (sensibilisation via les réseaux et partenariats avec les écoles), Acteurs économiques locaux (hébergeurs, restaurateurs, artisans, etc)

Indice de priorité : ① **②** ③

Temporalité : ☒ court terme ☐ moyen terme ☐ long terme

Indicateurs de réussite (en vue de l'évaluation) :

- ① Nombre de visiteurs des sites fléchés
- ② Notoriété des actions du Gers
- ③ Satisfaction des visiteurs sur les actions écoresponsables (enquêtes, feedback sur les réseaux sociaux et plateformes touristiques)
- ④ Nombre de nouveaux acteurs locaux rejoignant le label éco-tourisme
- ⑤ Réduction mesurable des impacts environnementaux (réduction des déchets, préservation des espaces naturels)

Fiche action
2-2

AXE 2 : CONSOLIDER ET BONIFIER LES ACTIONS

**VALORISATION ET GESTION DURABLE DU PATRIMOINE DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL EN MATIERE DE BIODIVERSITE**

Objectif : Renforcer la biodiversité sur le patrimoine du Conseil Départemental, incluant les routes et leurs dépendances, les ouvrages d'art, les collèges, l'Hôtel du Département, le parc public de l'Hôtel du Département, l'abbaye de Flaran, le Centre Départemental des Sports de Nature.

Lien avec les compétences départementales :

- ④ Gestion des espaces naturels sensibles (ENS) – DTDD
- ④ Gestion des infrastructures (DDI)
- ④ Service Sport Jeunesse - DSJEC
- ④ Contribution à la gestion des rivières et des ressources en eau
- ④ Actions de protection et de restauration de la biodiversité sur le patrimoine départemental

Descriptif : Le Département a un patrimoine naturel considérable. Sa gestion doit être exemplaire dans la protection de la biodiversité. Elle doit au sens propre servir d'exemple, donc le Département doit la mettre en avant, ouvrir le patrimoine en question, le signaler largement et fournir aux visiteurs les explications nécessaires (panneaux, matériels d'accueil, visites signalées). Cette exemple doit en premier lieu s'appliquer au patrimoine le plus étendu à travers le Gers : bords de routes, chemin de St Jacques,

Voie verte Condom-Eauze, chemin de halage de la Baïse, forêts départementales... Action prioritaire à mener : replantation des haies (plants, mobilisation des bénévoles...).

Porteur(s) du projet : le Département et ses agents

Public(s) visé(s) : Tout le monde

Indice de priorité : ① ② ③

Temporalité : ☒ court terme ☐ moyen terme ☒ long terme

Indicateurs de réussite : (en vue de l'évaluation) :

- ④ Nombre de visiteurs sur ces sites et de signalements.
- ④ Nombre de sessions de visites des sites patrimoniaux biodiversité
- ④ Quantité de déchets récupérés sur ces sites

Fiche action
2-3

AXE 2 : CONSOLIDER ET BONIFIER LES ACTIONS

**SOUTIEN ET PROMOTION DES PROJETS BIODIVERSITE LAUREATS DES
BUDGETS PARTICIPATIFS GERSOIS**

Objectif : Apporter un soutien logistique, technique et financier aux projets biodiversité lauréats du Budget Participatif Gersoï, afin de les développer, massifier et promouvoir pour maximiser leur impact environnemental et social.

Lien avec les compétences départementales :

- ④ soutien aux initiatives locales pour la biodiversité
- ④ gestion des espaces naturels sensibles (ENS)
- ④ promotion de la participation citoyenne

Descriptif :

De nombreux projets de ce type sont lauréats aux BPG.

Exemples : préservation d'espèces sauvages, observation, plantation d'arbres, haies, vergers, éco pâturage avec mise à disposition de clôtures, conservation des plantes sauvages comestibles.

Après évaluation et en fonction de leurs résultats, les autoriser à concourir aux BPG suivants pour pérenniser leurs actions, les développer.

Porteur(s) du projet : le Département et ses agents

Public(s) visé(s) : Tout le monde

Indice de priorité : ① ② ③

Temporalité : Immédiat

Indicateurs de réussite (en vue de l'évaluation) :

- ④ Nombre de projets lauréats BPG accompagnés
- ④ Nombre d'actions de valorisation par projets lauréats déjà classés biodiversité



AXE 2 : CONSOLIDER ET BONIFIER LES ACTIONS

Fiche action
2-4**SENSIBILISATION DES RIVERAINS DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)**

Objectif : Améliorer l'information et la sensibilisation des riverains des zones ENS sur l'importance de la biodiversité et les actions à entreprendre pour sa protection. Une cartographie des ENS avec fiche descriptive est disponible en ligne. Favoriser une cohabitation harmonieuse entre l'homme et la nature. Préserver la biodiversité et les écosystèmes fragiles

Lien avec les compétences départementales :

Cette action s'inscrit dans les compétences du Département en matière de gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et de préservation de la biodiversité, visant à renforcer la participation citoyenne et la prise de conscience environnementale au niveau local.

Descriptif : Actions proposées :

- 📌 Réunions d'information
- 📌 Visites guidées
- 📌 Ateliers pédagogiques
- 📌 Communication digitale
- 📌 Partenariats locaux
- 📌 Adapter le message / spécificités des ENS / attentes des riverains.
- 📌 Favoriser l'échange : Permettre aux riverains de poser leurs questions / exprimer leurs préoccupations.
- 📌 Mettre en valeur les bénéfices : Montrer aux riverains comment la protection des ENS peut améliorer leur qualité de vie.
- 📌 Pérenniser l'action : mettre en place un suivi régulier et ajust-

er les actions en fonction des résultats obtenus.

- 📌 Prévoir un calendrier prévisionnel et un budget prévisionnel (ex : supports de communication, animations...)

Outils et supports :

- 📌 Flyers, affiches, panneaux d'information
- 📌 Brochures explicatives
- 📌 Kit pédagogique pour les enfants
- 📌 Boîtes à idées
- 📌 Réseaux sociaux
- 📌 Site Internet dédié

Porteur(s) du projet : le Département et ses agents

Public(s) visé(s) : Riverain

Indice de priorité : ① ② ③

Temporalité : ☒ court terme ☒ moyen terme ☐ long terme

Indicateurs de réussite : (en vue de l'évaluation) :

- 📌 Diminution des impacts négatifs sur les ENS (déchets, bruit, dégradations)
- 📌 Développement d'un sentiment d'appartenance et de responsabilité chez les riverains

AXE 2 : CONSOLIDER ET BONIFIER LES ACTIONS

Fiche action
2-5**LABEL DEPARTEMENTAL DE LA BIODIVERSITE DU GERS**

Objectif : Faire connaître et soutenir les nombreux labels et distinctions existants pour reconnaître et valoriser les initiatives exemplaires en matière de préservation et de promotion de la biodiversité dans le Gers, et encourager les acteurs locaux à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.

Lien avec les compétences départementales :

Cette action est en lien direct avec les compétences du Département du Gers en matière de gestion des espaces naturels sensibles (ENS), de soutien aux initiatives locales pour la biodiversité, et d'éducation à l'environnement.

Descriptif :

- 📌 Recenser les labels existants > Réaliser un inventaire > simplifier
- 📌 Identifier ce qui les lie ou les différencie
- 📌 Mesurer la pertinence / l'intérêt de les conserver tous
- 📌 Communiquer : témoignages influenceurs ...

Porteur(s) du projet : le Département et ses agents

Public(s) visé(s) : tous les porteurs potentiels de labels (agri, particuliers, entreprises, collectivités...)

Indice de priorité : ① ② ③

Temporalité : ☒ court terme ☒ moyen terme ☒ long terme

Indicateurs de réussite : (en vue de l'évaluation) :

- 📌 Inventaire et quantité des labels existants



Fiche action
2-6

AXE 2 : CONSOLIDER ET BONIFIER LES ACTIONS

**RENFORCER LE SOUTIEN FINANCIER ET TECHNIQUE POUR LA
PLANTATION ET LA GESTION DES HAIES**

Objectif : Le Département a toujours fait de la sauvegarde des haies et des arbres intra parcellaires une de ses priorités pour le territoire. Il s'appuie sur des partenaires associatifs fortement impliqués permettant ainsi d'intégrer tous les publics à la gestion des haies.

Lien avec les compétences départementales :

Service Agriculture et Transition Ecologique. Arbres et Paysage 32. Fédération Départementale des chasseurs du Gers.

Descriptif : le Département accorde chaque année une subvention à l'association Arbres et Paysage 32 pour la mise en œuvre d'un programme de plantation de 25 km de haie champêtre. Cette subvention vise à accompagner au changement les pratiques agricoles permettant la préservation des sols ainsi que la qualité de l'eau.

La fédération départementale de la chasse du Gers est également impliquée à travers un programme de plantation de haies (10 990 mètres plantées en 2024) et dispose d'un pôle de gestion des haies.

En s'appuyant sur ses partenaires, il s'agit d'accompagner tout citoyen d'un point de vue financier et technique dans le cadre de plantation de haies

Porteur(s) du projet : le Département et ses agents

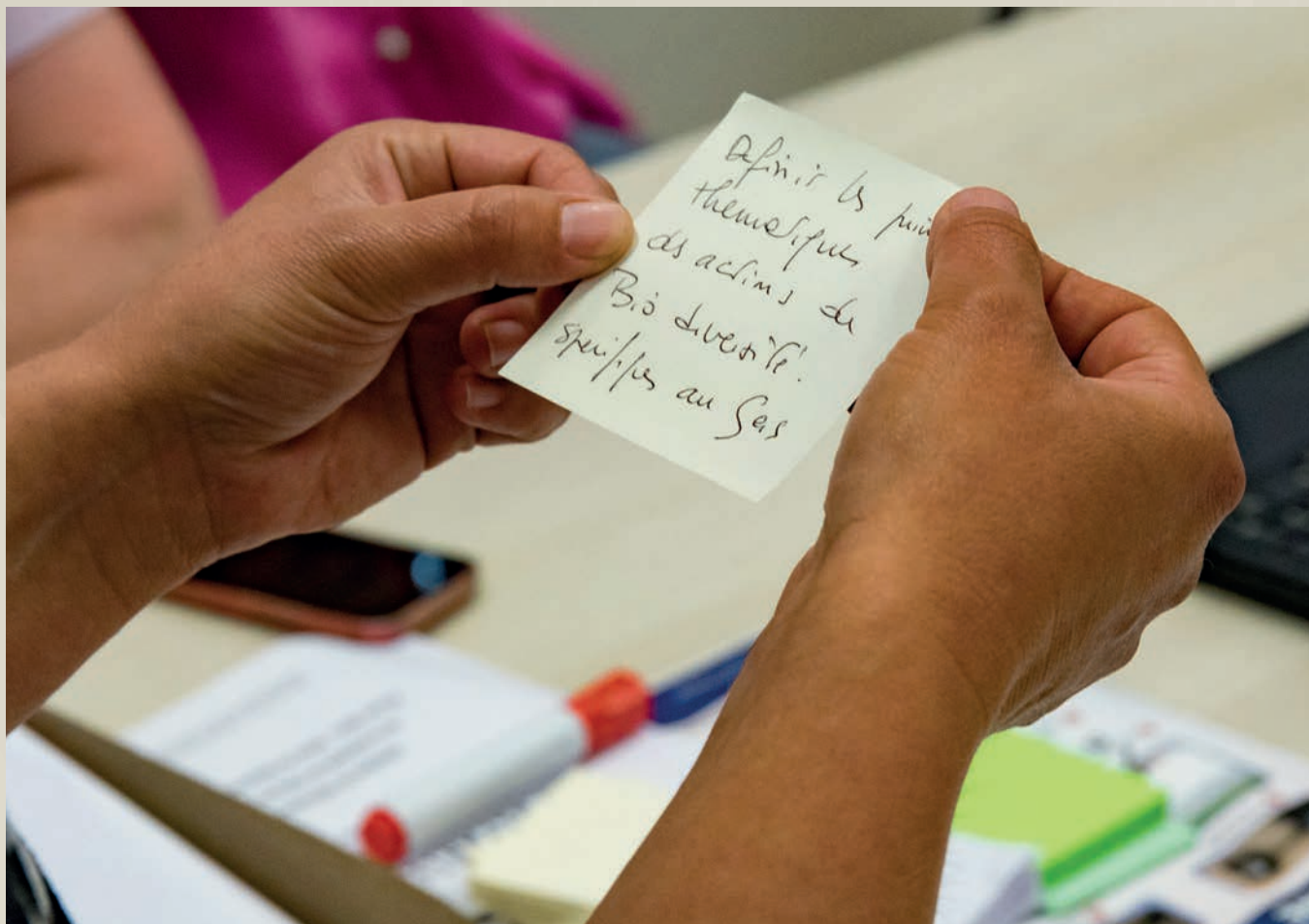
Public(s) visé(s) : Tout public

Indice de priorité : ① ② ③

Temporalité : ☐ court terme ☐ moyen terme ☒ long terme

Indicateurs de réussite : (en vue de l'évaluation) :

- ① linéaire de haies plantées sur une année
- ② nombre d'arbres plantés dans le Département.



FICHES ACTIONS AXE 3

PRÉPARER L'AVENIR



21

AXE 3 : PRÉPARER L'AVENIR

CRÉATION D'UNE COMMISSION CITOYENNE DÉPARTEMENTALE DE LA BIODIVERSITÉ

Fiche action
3-1

Objectif : La création d'une commission de la biodiversité, composée de citoyens et d'experts de tout âge, a été proposée pour piloter des projets en lien avec la biodiversité. Cette commission devrait être d'une part un espace de dialogue et d'échange entre les différents acteurs du territoire. D'autre part un lieu au sein duquel des alertes aux atteintes à la biodiversité pourraient être lancées via des éco citoyens vigilants.

Lien avec les compétences départementales :

Espaces Naturels sensibles, environnement rivière, forêts départementales.

Descriptif :

Composée de citoyens et d'experts issus d'associations et d'institutions publiques, cette commission consultative citoyenne départementale se réunira de manière trimestrielle.

Elle sera un espace de dialogue en présentiel et numérique basée sur des échanges de pratiques vertueuses.

D'autre part un numéro de téléphone ainsi qu'un site dédié permettra de recevoir et de faire remonter les alertes en matière d'atteinte à la biodiversité dans le Gers.

Porteur(s) du projet : le CD32

Public(s) visé(s) : Tout public

Indice de priorité : ① ② ③

Temporalité : ☐ court terme ☐ moyen terme ☒ long terme

Indicateurs de réussite : (en vue de l'évaluation) :

① Nombre de candidatures, taux de présence, nombre de signalements traités

Fiche action
3-2

AXE 3 : PRÉPARER L'AVENIR

LA SENSIBILISATION DES JEUNES GERMOIS À LA BIODIVERSITÉ

Objectif : La sensibilisation des jeunes à la biodiversité, notamment à travers des actions éducatives dans les collèges par exemple, a été évoquée comme une priorité. Impliquer les jeunes générations est essentiel pour assurer la pérennité des actions en faveur de la biodiversité.

Lien avec les compétences départementales :

Jeunesse et sport, Direction des collèges, Service Agriculture et Transition Ecologique (espaces naturels sensibles), Service Gestion patrimoine immobilier (forêt départementale), Aide Sociale à l'Enfance

Descriptif :

Faire intervenir dans les collèges des acteurs de la biodiversité en s'appuyant sur les éco délégués, sur les services documentations des collèges (CDI) à l'occasion de la journée nationale du 22 mai ou encore faire venir le véhicule de la biodiversité dans ces établissements scolaires. Organisation de forums dans les collèges.

D'autre part faire venir les jeunes collégiens à la CIT2E du Département, et les faire visiter une forêt.

Porteur(s) du projet : le Département et ses agents

Public(s) visé(s) : Collégiens Gersois

Indice de priorité : ① ② ③

Temporalité : ☒ court terme ☒ moyen terme ☐ long terme

Indicateurs de réussite : (en vue de l'évaluation) :

- ④ Nombre de collégiens sensibilisés
- ④ Nombre de projets développés par rapport aux nombre de collèges
- ④ Nombre de sorties
- ④ Documentation consultée à la bibliothèque des collèges.
- ④ Enquêtes de satisfaction dans les collèges auprès des éco délégués

Fiche action
3-3

AXE 3 : PRÉPARER L'AVENIR

SOUTIEN DEPARTEMENTAL AUX ÉCO-DELEGUES DES COLLEGES DU GERS

Objectif : Renforcer les actions des éco-délégués dans les collèges du Gers en fournissant un soutien logistique, technique et financier pour leurs projets en faveur de la biodiversité et du développement durable

Lien avec les compétences départementales :

- ④ Éducation à l'environnement et sensibilisation des jeunes
- ④ Promotion de la biodiversité et des actions de développement durable dans les collèges du Département
- ④ Soutien technique et financier aux initiatives locales en matière de protection de l'environnement

Descriptif :

En principe, il y a un élu chaque année dans chaque classe de collège. Ils soutiennent la mise en place de la transition écologique à leur niveau et dans leur environnement scolaire (idem lycée) par des actions et projets. En principe, chaque collège dispose d'un référent dans ce domaine.

Porteur(s) du projet : Département, collèges et référents

Public(s) visé(s) : Collégiens et leurs familles

Indice de priorité : ① ② ③

Temporalité : ☒ court terme ☐ moyen terme ☒ long terme

Indicateurs de réussite : (en vue de l'évaluation) :

- ④ Nombre de Projets développés par les éco-délégués

AXE 3 : PRÉPARER L'AVENIR

FORMATION ET SENSIBILISATION DES ÉLUS ET AGENTS TERRITORIAUX
SUR LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉFiche action
3-4

Objectif : Renforcer les connaissances et les compétences des élus et agents territoriaux du Gers sur les enjeux de la biodiversité afin d'améliorer la prise de décision et la mise en œuvre des politiques locales en faveur de la préservation de l'environnement. Augmenter la promotion, le soutien et le financement des formations en ce sens.

Lien avec les compétences départementales :

- Gestion des espaces naturels sensibles (ENS)
- Formation des acteurs locaux
- Amélioration des pratiques en matière de préservation de la biodiversité.

Descriptif :

Un sujet complexe qui peut nécessiter des moyens importants dans la durée.

1/ CAUE : conférences mensuelles gratuites à la Chartreuse pour les élus, acteurs et experts des questions traitées.

2/ Centre National de la Fonction Publique Territoriale : centre de formation pour les agents des collectivités territoriales. Le Département est partie prenante et peut demander à ce que des formations ayant attrait à la biodiversité soient programmées.

3/ Tissu associatif : Centre permanent d'Initiative à l'Environnement CPIE, Arbres et paysage 32, ADA-SEA...

Porteur(s) du projet : Département du Gers

Public(s) visé(s) : Elus et agents territoriaux

Indice de priorité : ① ② **③**

Temporalité : ☒ court terme ☒ moyen terme ☐ long terme

Indicateurs de réussite : (en vue de l'évaluation) :

- Nombre de sessions organisées et de participants et de questionnaires post formation transmis aux personnes formées



Priorités et propositions de calendrier de réalisation à cinq ans

Actions	Priorité	Temporalité	AXES	Indicateurs suivi et évaluation
Création d'une commission citoyenne départementale de la biodiversité	1	+ 5 ans	3 -Préparer l'avenir	• Nombre de projets portés à la connaissance de la commission
Sensibilisation des jeunes Gersois à la biodiversité	1	+ 5 ans	3 - Préparer l'avenir	• Nombre de projets développés par rapport aux nombre de collèges, nombre de sorties documentation à la bibliothèque des collèges
Conception d'un atlas départemental de la biodiversité	1	+ 5 ans	1- Faire connaître la biodiversité dans le Gers	• Nombre de consultation / fréquence d'utilisation
Élaboration d'un guide pratique pour favoriser la biodiversité dans les jardins privés	1	+ 5 ans	1- Faire connaître la biodiversité dans le Gers	• Nombre de guides conçus et distribués – nombre d'animations locales dispensées
Organisation d'événements autour de la Journée de la biodiversité (22 mai)	1	1 an	1- Faire connaître la biodiversité dans le Gers	• Nombre de personnes présentes / partenaires + nombre de questionnaires qualitatifs remplis
Création d'un tiers-lieu dédié à la biodiversité ou d'un espace itinérant	1	1 an	1- Faire connaître la biodiversité dans le Gers	• Nombre de sorties de la camionnette, nombre de personnes rencontrées
Soutien du développement des Haies dans le Gers	1	1 an	2 - Consolider et bonifier les actions existantes	• Nombre de labels délivrés. • Surface totale de haies plantées et restaurées. • Nombre d'agriculteurs engagés dans le projet
Soutien départemental aux éco-délégués des collèges du Gers	1	1 an et + 5 ans	3 -Préparer l'avenir	• Projets développés par les éco-délégués
Création d'un label départemental de la biodiversité	1	1 an et + 5 ans	2 - Consolider et bonifier les actions existantes	• Inventaire des labels existants, complets et accessibles à tous. • Nombre d'initiatives locales ayant obtenu un label au cours de l'année • Feedback des acteurs concernés sur la clarté et la pertinence des informations communiquées
Valorisation et gestion durable du patrimoine du Conseil Départemental en matière de biodiversité	1	1 an et + 5 ans	2 - Consolider et bonifier les actions existantes	• Longueur des haies replantées Nombre de visiteurs
Organisation d'un concours pour promouvoir la biodiversité	1	Annuel	1- Faire connaître la biodiversité dans le Gers	• Nombre de participants : Suivre le nombre d'inscriptions au concours et le nombre total d'œuvres soumises • Engagement sur les réseaux sociaux : Mesurer l'engagement à travers les likes, partages et commentaires sur les publications liées au concours • Visibilité médiatique : Évaluer la couverture médiatique et la participation des médias locaux à l'événement
Sensibilisation des riverains des Espaces Naturels Sensibles (ENS)	1 / 2		2 - Consolider et bonifier les actions existantes	• Diminution des impacts négatifs sur les ENS (déchets, bruit, dégradations) grâce à une meilleure sensibilisation • Développement d'un sentiment d'appartenance et de responsabilité chez les riverains, mesuré par des enquêtes • Mise en place d'actions concrètes par les riverains pour protéger leur environnement, comme des initiatives de nettoyage ou de replantation

Priorités et propositions de calendrier de réalisation à cinq ans

Actions	Priorité	Temporalité	AXES	Indicateurs suivi et évaluation
Promouvoir un tourisme durable et des activités de loisirs écoresponsables dans le Gers	2	+ 5 ans	2 - Consolider et bonifier les actions existantes	• Nombre d'actions concrètes pour encourager les pratiques respectueuses de l'environnement
Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs de la biodiversité	2	1 an	1- Faire connaître la biodiversité dans le Gers	• Nombre de candidats volontaires, nombre d'ambassadeurs recrutés et nombre d'interventions
Soutien et promotion des projets biodiversité lauréats du Budget Participatif Gersois	2	1 an	2 - Consolider et bonifier les actions existantes	• Nombre de projets soutenus et réalisés avec succès • Taux de satisfaction des participants aux projets • Mesures de l'impact environnemental des projets (par exemple, augmentation de la biodiversité locale, création d'habitats, etc.)
Lancement d'une campagne de communication sur la biodiversité dans le Gers	2	1 an	1- Faire connaître la biodiversité dans le Gers	• Nombre de supports visuels et audiovisuels produits et diffusés • Participation aux événements et aux animations organisées • Engagement sur les réseaux sociaux (likes, partages, commentaires) • Nombre de visiteurs sur le site web dédié et interactions avec les ressources en ligne • Feedback des participants aux événements et des utilisateurs des supports éducatifs
Formation et sensibilisation des élus et des agents territoriaux aux enjeux de la biodiversité	3	1 an et + 5 ans	3 -Préparer l'avenir	• Nombre de sessions organisées et nombre de participants

Etat des lieux de la biodiversité dans le Département du Gers

A - ACTIONS POUR LA BIODIVERSITÉ MENÉES DIRECTEMENT PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS

1. SENSIBILISATION DES CITOYENS
2. INTERVENTION ET ACTIONS SUR LES TERRITOIRES
3. SCHEMA DEPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (SDENS)
4. SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU (SAGE)
5. LA CITE DES TRANSITIONS ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE DU DEPARTEMENT DU GERS
6. LES FORETS DEPARTEMENTALES
7. ACTIONS DANS LES COLLEGES DU DEPARTEMENT DU GERS
8. ACTION SUR LE PATRIMOINE DEPARTEMENTAL (ROUTES, BATIMENTS, PARC DE L'HOTEL DU DEPARTEMENT) ET GESTION RAISONNEE DES BORDS DE ROUTES DEPARTEMENTALES
9. LA COMMISSION CONSULTATIVE CITOYENNE (3C) DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
10. LE BUDGET PARTICIPATIF GERSOIS
11. LE CENTRE DEPARTEMENTAL DES SPORTS DE PLEINE NATURE À MASSEUBE
12. MISE A DISPOSITION DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES EN OPEN DATA

B - RÉSEAUX DE PARTENAIRES

C - CARTOGRAPHIES

Etat des lieux de la biodiversité dans le Département du Gers

A- ACTIONS POUR LA BIODIVERSITÉ MENÉES DIRECTEMENT PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS

1. SENSIBILISATION DES CITOYENS

Exemples d'actions :

- * **Atlas des libellules du Gers (2015-2016)** : En partenariat avec le CPIE Pays Gersois, cet atlas a permis de collecter près de 10 000 données d'observation sur la répartition des libellules dans le Gers. Ce projet a mobilisé plus d'une centaine d'observateurs.
- * **Programme «Un Collégien, Un Arbre»** : Ce programme vise à sensibiliser les collégiens à l'importance des arbres et de la biodiversité. Plus de 500 arbres ont été plantés dans les établissements scolaires du département.

Données chiffrées :

- * **10 000 données collectées** dans le cadre de l'Atlas des libellules.
- * **Plus de 500 arbres plantés** dans les collèges du Gers dans le cadre du programme "Un Collégien, Un Arbre".

2. INTERVENTION ET ACTIONS SUR LES TERRITOIRES

Le Conseil Départemental du Gers joue un rôle central dans la mise en œuvre d'actions pour la biodiversité, en collaboration avec les collectivités locales et les associations environnementales

Exemples d'actions :

* **Coordination, partenariat - Exemple d'actions :**

Le CD32 soutient des projets locaux comme l'étude de faisabilité pour la création d'un **Parc Naturel Régional en Astarac**. La démarche de création du **Parc NATUREL RÉGIONAL (PNR) ASTARAC**, soutenue activement par le Conseil Départemental du Gers en partenariat avec la Région Occitanie, l'État, et trois communautés de communes : Astarac Arros en Gascogne, Cœur d'Astarac en Gascogne, et Val de Gers.

* **Espaces Naturels Sensibles (ENS) :**

Le Gers compte **75 sites ENS**, dont **28 sont classés prioritaires** pour la préservation de la biodiversité. Ces sites couvrent une grande variété d'écosystèmes, des zones humides aux pelouses calcaires.

* **Étang du Moura :**

Ce site ENS de 36 hectares abrite 13 espèces protégées et 19 espèces inscrites sur la liste rouge des espèces menacées. En partenariat avec un éleveur bio, un éco-pâturage a été mis en place pour favoriser la biodiversité.

* **Projet LIFE des Coteaux gascons :**

Ce projet soutenu par le département vise à créer des corridors écologiques pour faciliter la migration des espèces dans les zones rurales.

Données chiffrées :

- * **75 Espaces Naturels Sensibles (ENS)** dans le département, dont **28 prioritaires**.
- * **6 sites ENS acquis** depuis 2012 par le département.
- * **36 hectares de l'Étang du Moura**, dont **14 hectares d'étang**, avec 13 espèces protégées recensées.

3. SCHEMA DEPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (SDENS)

Diagnostic

Le SDENS est un outil stratégique pour la protection et la valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département. Il vise à identifier, protéger, et gérer les espaces naturels présentant un intérêt particulier pour la biodiversité.

Données chiffrées

- * **Nombre d'ENS gérés** : 75 ENS dans le Gers, dont 28 prioritaires (Source : CD32, 2023).
- * **Propriétés du département** : 6 sites appartenant au département, et 16 sites aménagés pour l'accès au public (Source : CD32, 2023).
- * **Zones restaurées en 2023** : 50 hectares de zones dégradées restaurées (Source : CD32, 2023).
- * **Superficie** : 15 295 ha en Espaces Naturels Sensibles (2,5 % du Gers)
- * **Nombre d'espèces de flore présentes dans le Gers** : environ 1 900 espèces dont 60 protégées et 27 inscrites sur la liste rouge des espèces menacées en France.
- * **Nombre d'espèces de faune présentes dans le Gers** : environ 1 600 espèces dont 60 inscrites sur la liste rouge des espèces menacées en France.

Rôle du Conseil Départemental

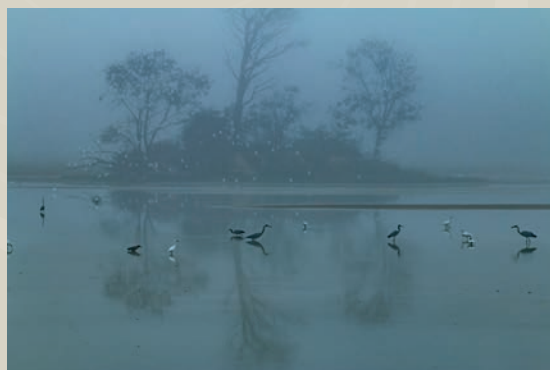
Le CD32 élabore et met en œuvre le SDENS, en collaboration avec les collectivités locales et les gestionnaires d'espaces naturels.

Exemples d'action :

Acquisition de sites remarquables :

L'étang du Moura

📍 L'Étang du Moura, situé sur les communes d'Espas et d'Avéron-Bergelle, est un espace naturel sensible acquis par le Conseil Départemental du Gers en mars 2012. Ce site s'étend sur 36 hectares, dont 14 hectares d'étang et abrite une biodiversité remarquable avec 13 espèces protégées et 19 espèces sur la liste rouge des espèces menacées en France. Le Conseil Départemental a mis en place un partenariat avec un éleveur bio pour l'entretien par éco-pâturage, favorisant ainsi la biodiversité locale.



Gestion de sites et accompagnement de porteurs de projets : La forêt de Saint-Blancard

Rare hêtraie de plaine de grande taille entrecoupée de clairières, ruisseaux, cette forêt se situe sur les communes de Saint-Blancard et de Sarcos. Elle est entourée de cultures peu intensives et de prairies et présente des habitats favorables à l'accueil d'oiseaux forestiers (Autour des Palombes et Pic Noir) et de l'orchidée remarquable Néottie Nid d'Oiseau. Le Département gère cet ENS en partenariat avec l'Office National des Forêts.

Gouvernance du SDENS :

④ Comité de pilotage

Membres : Elus du Département (Président de la 2^{ème} Commission ou son représentant), élus locaux porteurs de projets (Mairie de L'Isle-Jourdain, Mairie de Perchède, Communauté de Communes Bastides de Lomagne), DDT du Gers (Unité Environnement), PETR (Pays d'Armagnac), SCOT de Gascogne, SAFER, Chambre d'Agriculture du Gers, Office National des Forêts, Institution Adour, Agence de l'Eau Adour Garonne, SAGE Neste et Rivières de Gascogne, Associations (PIMAO, Association PNR Astarac, CPIE Pays Gersois, Fédération des chasseurs, Fédération de pêche, Groupe Ornithologique Gersois, CEN Occitanie, Nature En Occitanie, ADASEA du Gers, Les Amis de la Terre), Syndicats de Bassins Versants (SYGRAL, SYGESAVE).

Missions : Instance de suivi et d'évaluation de la politique ENS, lieu de débat avec l'ensemble des acteurs départementaux et des financeurs, valide les travaux du Comité technique.

④ Comité technique

Membres : ADASEA du Gers, Association Botanique Gersoise, Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie, CPIE Pays Gersois, Fédération Départementale des Chasseurs du Gers, Fédération Départementale de Pêche du Gers, Groupe Ornithologique Gersois, Institution Adour, Nature En Occitanie, Office National des Forêts, Association PIMAO, Association Les Amis de la Terre, Conseil Régional de la Propriété Forestière, Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine, Communauté de Communes Bastides de Lomagne, Mairie de Perchède, Agence de l'eau Adour Garonne, SAGE Neste et Rivières de Gascogne, Syndicat mixte de Gestion des Rivières Astarac-Lomagne, Syndicat de Gestion de la Save et ses affluents, Syndicat Mixte des 3 Vallées, PETR Pays d'Armagnac, SCOT de Gascogne, Chambre d'Agriculture du Gers, CAUE du Gers, Arbre et Paysage 32, Association PNR Astarac et services du Département concernés (Service Agriculture et Transition Ecologique, Service Eau, Service Gestion Infrastructures, Service Gestion Patrimoine Immobilier, Service Logiciels Métiers et Cartographie, Service Sport et Jeunesse, Service Tourisme). En fonction des sites abordés, d'autres personnes pourront être invitées à donner leur avis et des groupes de travail thématiques pourront être créés.

Missions : Lieu de concertation technique, définition des sites majeurs du département en termes de patrimoine naturel, donnant son avis consultatif sur les acquisitions de site, les plans de gestion, les protocoles et inventaires d'espèces, les gros travaux, etc.

④ Comité de gestion de site (si les enjeux locaux le nécessitent)

Membres : Elus locaux (Conseiller départemental, Président des Communautés de communes concernées, maires des communes concernées), Etat (DDT), services du Département concernés, représentants des associations naturalistes (en fonction des thématiques et enjeux du site), propriétaire du site, gestionnaire du site, acteurs et usagers locaux.

Missions : Instance de concertation avec les acteurs et usagers locaux du site qui a pour rôle de conduire la réalisation et le suivi du plan de gestion. Lieu de débat et de présentation d'un bilan des actions menées, des problèmes survenus et du programme d'action Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Neste et Rivières de Gascogne (NRG) et action du département en matière de politique de l'eau

4. SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU (SAGE)

Le Conseil Départemental du Gers (CD32) en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Le Département du Gers est la structure porteuse de la CLE NRG pour l'élaboration du SAGE NRG, en lien avec les 5 autres départements concernés et les EPCI à fiscalité propre ayant conventionné au titre de l'entente Neste et rivières de Gascogne.



Diagnostic

Le SAGE NRG est un cadre de gestion concertée de l'eau qui vise à concilier les usages de l'eau avec la protection des milieux aquatiques. Il inclut des actions spécifiques pour réduire les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, et garantir une gestion équilibrée des ressources en eau.

L'étude d'opportunité et le dossier préliminaire SAGE NRG ont mis en avant l'enjeu fort des zones et milieux humides sur le territoire. Un travail de collecte et d'uniformisation des couches SIG des données milieux humides existantes a été réalisé.



Données chiffrées

- * **Rivières concernées par le SAGE NRG** : 12 rivières dans le Gers sont incluses dans le périmètre du SAGE :

- La Baïse
- La Gélise
- L'Osse
- La Save
- La Gimone
- La Gers
- La Louge
- La Lauze
- La Marcaoue
- La Petite Baïse
- La Grande Baïse
- La Séoune



Aménagement de la Save

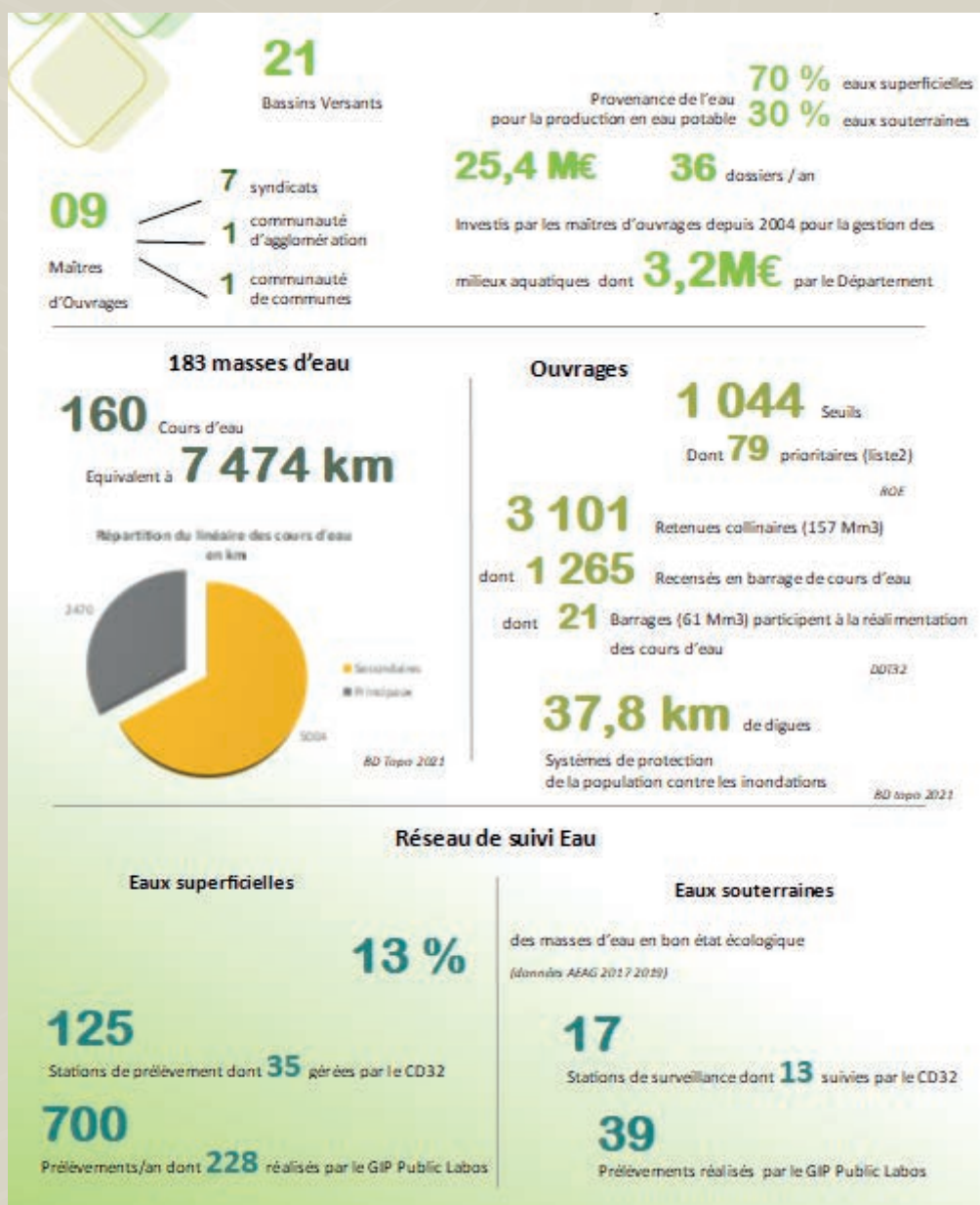
- * **Projets de restauration menés en 2023** : 8 projets de restauration de cours d'eau réalisés (Source : CD32, 2023).
- * **Territoire et Population** : Le SAGE couvre un territoire de 7942 km², comprenant 660 communes réparties sur 6 départements (Gers, Hautes-Pyrénées, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Landes) et 2 régions (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine). La population concernée est de **275 000 habitants**.
- * **Zones humides** : Dans le Gers, environ **3 000 zones humides** ont été inventoriées, représentant près de **5 000 hectares** d'espaces à préserver. Ces zones jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité et la gestion de l'eau.
- * **Espèces menacées** : Plus de 30 espèces de faune et flore sont considérées comme menacées sur le territoire. (Source : Inventaire National du Patrimoine Naturel)
- * **Qualité de l'eau** : En 2019, environ 30 % des stations de surveillance des cours d'eau dans le Gers ont été classées



Animation IUT d'Auch

comme ayant une qualité de l'eau allant de «médiocre» à «mauvaise»

- * **Concertation Citoyenne** : En 2023, une concertation citoyenne préalable a eu lieu de mars à juin, réunissant plus de **1700 participants** à travers **24 événements**.
- * **Moyens Humains** : L'animation du SAGE NRG a été assurée par une équipe de **5 personnes**, totalisant **779 jours de travail** (soit **4 ETP**).
- * **Sensibilisation des Jeunes** : 82 animations ont été réalisées, sensibilisant **1641 élèves** sur l'ensemble du territoire.



70% de l'eau potable produits soit 12.5Mm3, proviennent des cours d'eau

30% de l'eau potable produits soit 5.5Mm3, proviennent des nappes souterraines

En 2023, l'ingénierie territoriale du service eau a aidé :

- * 18 dossiers en assainissement (communs, syndicats d'eau pour la création de réseau d'assainissement et de stations d'épuration) pour un montant de 110 000 € de subventions (7.5%)
- * 23 dossiers en milieux aquatiques (syndicats mixtes de bassins versants pour les travaux aux abords des cours d'eau) pour un montant de 205 000 € de subventions (20%)

Rôle du Conseil Départemental

Le Département du Gers assure la maîtrise d'ouvrage du dossier préliminaire pour le compte des 5

autres départements et met à disposition des moyens humains et matériels nécessaires pour l'animation du SAGE NRG.

5. LA CITE DES TRANSITIONS ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE DU DEPARTEMENT DU GERS

La Cité des Transitions Énergétique et Écologique (CiT2E) est une initiative du Conseil Départemental du Gers. Ce projet vise à fédérer en un lieu unique les actions en faveur des transitions énergétique et écologique, en réunissant divers acteurs tels que les élus, les professionnels de l'agriculture, les techniciens, les enseignants et les étudiants.



32

Création

Née de la volonté des élus du Département, la CiT2E a été créée pour répondre aux grands enjeux environnementaux tels que le changement climatique, la rareté des ressources et la perte accélérée de la biodiversité. La CiT2E se situe dans le Château de la Hourre, un bâtiment patrimonial rénové, et est entourée de 60 hectares de terres agricoles gérées en agriculture biologique.

Description

La CiT2E est un carrefour d'acteurs, un centre de ressources, un espace de formation et d'information autour des transitions énergétique et écologique. Ce « tiers-lieu » développe deux axes forts :

- * **Agriculture renouvelée et optimiste pour une alimentation durable** : développement de nouvelles pratiques culturales, nouveaux modèles d'exploitations, démonstrations et essais.
- * **Ingénierie des territoires** : valorisation de projets exemplaires des collectivités, restauration durable, développement de la filière bois-énergie.

La CiT2E accueille une structure partenaire : le conseil en architecture urbanisme et environnement du gers (CAUE 32)

Actions

Les principales actions de la CiT2E incluent :

- * **Programmation annuelle d'événements** : conférences, journées d'information, séminaires.

- * **Projets de développement agricole** : collaboration avec le Centre Régional de Recherche et d'Expérimentation en Agriculture Biologique (CREAB) pour l'intensification agro-écologique.
- * **Partenariats** : collaboration avec des structures telles que le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement du Gers (CAUE 32), l'association Arbre et Paysage 32 et l'association les Bios du Gers.



* ANIMATION : LES ATELIERS DE LA CIT2E

Les Ateliers du jeudi de la CIT2E sont co-construits par plusieurs acteurs, principalement **Arbre et Paysage 32** et le **CAUE du Gers**. Ils s'inscrivent dans une démarche de transition écologique et énergétique avec un fort accent sur la biodiversité. Les sessions sont gratuites et ouvertes aux élus locaux, professionnels de l'urbanisme, et acteurs territoriaux.

Ces ateliers se dérouleront une fois par mois en général, les jeudis de 18h à 20h dans à la CIT2E du Conseil Départemental du Gers qui abrite aussi les locaux du CAUE et d'Arbre et Paysage. Ils sont suivis d'un moment de convivialité.

Exemples d'actions :

- * **Atelier sur la régénération naturelle des haies** (octobre 2022) : Cet atelier, animé par **Bruno Sirven** d'Arbre et Paysage 32, a mis en avant l'importance des haies spontanées et des plantes indigènes pour la biodiversité locale. Les participants ont été sensibilisés aux techniques de gestion des espaces verts de manière plus écologique et naturelle.
- * **Atelier sur les arbres et haies champêtres** : Cette session a montré comment la végétation naturelle aide à restaurer les sols et réguler l'eau, essentielle dans un contexte de changement climatique.
- * **Patrimoines et espaces naturels** (octobre 2023) : Cet atelier a exploré les espèces locales et les manières de les protéger, en collaboration avec le Service Agriculture et Transition Écologique du Gers.

Données chiffrées :

- * Dans le cadre des **ateliers sur les haies champêtres**, environ **30 km de haies** ont été réhabilités dans le Gers depuis 2020, une initiative issue des recommandations d'Arbre et Paysage 32.
- * Plus de **20 sessions** de formation dédiées à la gestion écologique des espaces ont été organisées depuis le lancement des ateliers, touchant près de **200 élus et professionnels locaux**.

Rôle du Conseil Départemental:

Le **Conseil départemental du Gers** soutient activement les ateliers de la CIT2E en intégrant ces projets dans sa stratégie de développement durable, notamment à travers son **Service Agriculture et Transition Écologique**. Ce partenariat permet de relier les actions de terrain à une vision globale pour la préservation des **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** du département.

Ces ateliers représentent une opportunité pour les acteurs du territoire de se former, échanger des bonnes pratiques et mener des actions concrètes pour la biodiversité dans le Gers.

6. LES FORETS DEPARTEMENTALES

Forêts concernées par les actions pour la biodiversité

Le Conseil Départemental du Gers a identifié plusieurs forêts comme des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et mène des actions spécifiques pour leur préservation et valorisation. Voici quelques exemples de forêts concernées :

- * Forêt de Saint-Blancard

- * Forêt de Sérilhac
- * Forêt du Moura

Ces forêts bénéficient d'une protection particulière et sont aménagées pour permettre l'accès au public tout en préservant leur biodiversité.

Données chiffrées

- * **Superficie des forêts gérées directement par le CD32** : Le Conseil Départemental du Gers gère directement 706 hectares de forêts. Ces forêts sont principalement composées de chênes sessiles et de pins laricios. (Source : CD32, 2023).
- * **Actions de reboisement en 2023** : 100 hectares reboisés avec des essences locales (Source : CD32, 2023).
- * **Gestion durable** : Depuis 2006, la forêt est certifiée pour sa gestion durable, contribuant à la biodiversité et au stockage de carbone.
- * **Utilisation du bois** : Le bois est utilisé pour la construction, le bois énergie et la pâte à papier.
- * **Activités et biodiversité** : La forêt est un espace partagé pour diverses activités (chasse, loisirs, sport) et certaines parcelles sont laissées sans intervention pour favoriser la biodiversité.

Sources : [Forêts départementales - Le Département du Gers](#)

Rôle du Conseil Départemental

Le CD32 gère directement les forêts départementales et met en œuvre des plans de gestion forestière durable en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF).

7. ACTIONS DANS LES COLLEGES DU DEPARTEMENT DU GERS

- * **PROGRAMME "UN COLLÉGIEN, UN ARBRE"** : Ce programme vise à planter autant d'arbres que de collégiens. Il permet aux élèves de découvrir les différentes fonctions de l'arbre et son rôle dans la lutte contre le changement climatique. Source : https://www.gers.fr/fileadmin/deliberations/ANNEXE_DELIB/GERS-DELIB-CD0412202064L11-vf.pdf
- * **Projets de verdissement** : Certains collèges, comme le collège Louise Michel à L'Isle-Jourdain, ont mis en place des projets de verdissement de leurs espaces. Cela inclut la création de jachères fleuries, de haies de Benjes, et de jardins en permaculture. Source : <https://www.gers.fr/monjournal/numero2/education/les-colleges-et-lenvironnement>
- * **ATELIERS ET ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES** : Des ateliers de permaculture, des actions de tri des déchets, et des économies d'énergie sont organisés pour encourager les comportements écoresponsables. Les élèves participent activement à ces projets, souvent en tant qu'éco-délégués (au moins un éco-délégué par classe). Source : <https://www.gers.fr/monjournal/numero2/education/les-colleges-et-lenvironnement>
- * **UNE SÉRIE D'ANIMATIONS EST PROPOSÉE PAR LE CD32 EN DIRECTION DES COLLÈGES** : Plus de 15 animations possibles :

EXPOSITIONS GASPILLAGE ALIMENTAIRE

CONCOURS DE CUISINE DES COLLEGIENS GASTRO' MÔMES

ANIMATIONS RICHESSE EN PERIL

ANIMATIONS AU QUOTIDIEN

ANIMATIONS EN CLASSE PAR LES SERVICES DU DEPARTEMENT

VISITE DE L'ÉTANG DU MOURA

VISITE DE LA FORET DE SERILHAC

VISITE DU LAC DE L'ASTARAC ET FORET DE ST-BLANCARD

VISITE DE LA PARCELLE DE MERLERE

ANIMATIONS RÉDUIRE SES DÉCHETS
 ANIMATIONS L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE
 ANIMATIONS PRÉSERVER ET ÉCONOMISER L'EAU
 PROJECTION DE FILMS ET DÉBAT
 ANIMATIONS NOTIONS
 ANIMATIONS ENQUÊTE AU COLLÈGE
 ANIMATIONS ECOGESTES
 ANIMATION CLIMAT – CAUSES ET CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Concours de cuisine des collégiens gastro'mômes

Actions

Le Département du Gers s'est engagé à agir sur son territoire afin de tendre vers un modèle de développement plus sobre et plus économe.

Dès 2014, il a participé aux dispositifs nationaux « Familles à Energie Positive » et « Défi Class'Energie » (créés par l'association PRIORITERRE qui a depuis cessé son activité, les Défis sont aujourd'hui portés par le CLER), puis en 2019 au dispositif « Cube S » (CEREMA/IFPEB).

Les associations gersoises telles que Pierre et Terre, CPIE Pays Gersois, A Ciel Ouvert, ont été mandatées pour assurer les animations et l'accompagnement.

Le Département pilote et coordonne l'ensemble des actions.

Depuis 2021, le Département pérennise son action de sensibilisation auprès des collégiens avec la création d'un catalogue regroupant l'ensemble des animations proposées par ses services dans les domaines de l'alimentation, de l'environnement, de la culture, du sport et de la citoyenneté.



Ces actions permettent notamment la **sensibilisation des élèves** sur les thématiques des transitions énergétique et écologique (énergie, eau, déchets, biodiversité, alimentation). Des visites de sites sont également proposées aux établissements scolaires.

Chaque année, **plusieurs centaines** d'élèves participent.

Plusieurs **visites de terrain à vocation pédagogique** ont lieu : Centre de tri à Auch (Trigone), Maison de l'Eau de Ju-Belloc, étang du Moura, lac de l'Astarac, Ecocentre Pierre et Terre, centrale nucléaire de Golfech...

Source : Animations Energie Positive - Le Département du Gers

Exemples d'actions dans des collèges gersois :

COLLEGES	Actions pour la biodiversité
AIGNAN	Nichoir à oiseaux Un potager Hôtels à insectes Poulailler en cours
AUCH CARNOT	Pas de taillage de haie pour la nidation des oiseaux
AUCH MATHALIN	Ruches (vides) Nichoir à oiseaux Hôtel insectes
AUCH SALINIS	Hôtel à insectes Petit potager
CONDOM	Écopâturage avec brebis
EAUZE	NC
FLEURANCE	Petit jardin et potager (ULIS)
GIMONT	NC
ISLE JOURDAIN F. HERITIER	Nichoir à oiseaux
ISLE JOURDAIN L. MICHEL	Spirale aromatique
MARCIAC	Hôtel à insectes
MASSEUBE	Nichoir à oiseau Potager avec une partie prairie fleurie et une partie non ton- due
MAUVEZIN	NC
MIELAN	Hôtel à insectes (CD)
MIRANDE	Hôtel à insectes Herbes aromatiques
PLAISANCE	Lombrics dans le composteur
RISCLE	Hôtel à insectes atelier jardin
SAMATAN	Hôtel à insectes Nichoir à oiseaux Carré potager avec herbes aromatiques
VIC FEZENSAC	Hôtel à insectes Poulailler aire éducative pour planter des arbres

[Source : CD32, 2024]

8. ACTIONS SUR LE PATRIMOINE DEPARTEMENTAL (ROUTES, BATIMENTS, PARC DE L'HOTEL DU DEPARTEMENT) ET GESTION RAISONNEE DES BORDS DE ROUTES DEPARTEMENTALES

Exemples d'actions :

Le **Conseil Départemental du Gers (CD32)** adopte une gestion écologique de plusieurs bâtiments qui lui appartiennent, notamment les collèges, l'Hôtel du Département et l'Abbaye de Flaran. Voici un aperçu de ces actions :

Collèges

Le CD32 met en œuvre des projets de **rénovation énergétique** pour améliorer l'efficacité énergétique des collèges, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre. Les initiatives incluent :

- * **Isolation thermique** des bâtiments.
- * **Installation de systèmes de chauffage et de climatisation** plus efficaces.

- * **Utilisation de matériaux durables** et locaux pour les rénovations.

Hôtel du Département

Le Conseil Départemental déploie plusieurs initiatives pour valoriser la biodiversité sur son site :

- * **Réduction de la consommation d'énergie** grâce à des systèmes de gestion énergétique avancés.
- * **Utilisation de sources d'énergie renouvelable** pour alimenter le bâtiment.
- * **Gestion durable de l'eau** avec des systèmes de récupération et de réutilisation.
- * **Jardins et espaces verts** : Le parc de l'hôtel du département est aménagé avec des jardins et des espaces verts qui favorisent la biodiversité locale. Des plantes indigènes sont utilisées pour attirer les pollinisateurs et soutenir la faune locale.
- * **Toitures végétalisées** : Certaines parties des bâtiments de l'hôtel du département sont équipées de toitures végétalisées. Ces toitures contribuent à la régulation thermique des bâtiments et offrent un habitat pour diverses espèces végétales et animales.
- * **Gestion écologique des espaces** : Les pratiques de gestion des espaces verts incluent l'utilisation de techniques écologiques, comme le paillage et la réduction de l'utilisation de produits chimiques, pour maintenir la santé des sols et des plantes.
- * **Sensibilisation et éducation** : Des panneaux d'information et des visites guidées sont organisés pour sensibiliser les visiteurs à l'importance de la biodiversité et aux actions menées par le département pour la préserver.
- * **Projets de conservation** : Le département soutient des projets de conservation spécifiques, comme la protection des espèces menacées et la restauration des habitats naturels dans le parc de l'hôtel du département.

Abbaye de Flaran

L'Abbaye de Flaran, un site historique majeur, est gérée de manière à préserver son intégrité tout en minimisant son impact environnemental :

- * **Restauration et conservation** des structures historiques en utilisant des techniques et matériaux traditionnels.
- * **Promotion de la biodiversité** dans les jardins et les espaces verts environnants.
- * **Sensibilisation du public** à travers des expositions et des programmes éducatifs sur la conservation et la durabilité.

Actions sur le réseau routier départemental :

Le CD32 mène des actions de préservation de la biodiversité sur les bords de routes départementales :

- * **La gestion différenciée des bords de route** : Adaptation de l'entretien en fonction de la végétation présente pour préserver la biodiversité locale. Cela inclut la sauvegarde de la faune et de la flore, ainsi que la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires.
- * **Fauchage raisonné** : Deux campagnes de fauchage sont organisées chaque année, l'une fin avril-début mai et l'autre fin juin-début juillet, pour dégager la visibilité et l'accès tout en préservant les habitats naturels.
- * **Débroussaillage** : Réalisé de mi-août à fin mars, le débroussaillage régule la végétation des talus et des fossés, en portant une attention particulière aux corridors de biodiversité.
- * **Taille des lisières** : Une campagne en début d'année pour garantir la sécurité des usagers et optimiser l'ensoleillement de la chaussée, ce qui aide à éviter le verglas en hiver.
- * **Valorisation des déchets verts** : Le bois issu de la taille est transformé en plaquettes pour alimenter les chaufferies bois de plusieurs collèges.



gestion différenciée des bords de route

Exemples d'actions

- 1. Création et maintien de corridors écologiques :** Le Conseil Départemental a créé **271 kilomètres de corridors** via la plantation de haies, augmentant ainsi le linéaire de haies de **13 %**. Ces corridors permettent de reconnecter les habitats fragmentés et de favoriser le déplacement des espèces animales.
- 2. Gestion des accotements :** Environ **2 035 kilomètres de haies et de lisières**, soit **29 % du linéaire d'accotements** et **58 % du réseau de routes départementales**, sont gérés pour favoriser la biodiversité. Cette gestion passe par le fauchage tardif, la suppression des produits phytosanitaires et la régénération naturelle assistée des espèces végétales locales.
- 3. Régénération naturelle assistée :** La pratique de la régénération naturelle assistée permet aux accotements de se régénérer naturellement, renforçant ainsi leur rôle dans la protection des espèces locales. Cela aide également à maintenir la continuité des corridors écologiques.
- 4. Entretien raisonné :** L'entretien des bords de route intègre des principes de préservation de la biodiversité, notamment via un fauchage tardif pour favoriser les cycles de vie de la faune et de la flore locales. Aucune utilisation de produits phytosanitaires n'est effectuée sur les accotements depuis 2020, assurant ainsi la protection des écosystèmes locaux.
- 5. Valorisation des déchets verts :** Le bois issu de la taille est transformé en plaquettes pour alimenter les chaufferies bois de plusieurs collèges.

Données chiffrées

- * **3 800 km** de routes départementales gérées.
- * **7 600 km d'accotements**, dont **2 035 km de haies et de lisières favorisant la biodiversité**, couvrant **29 % des accotements** et **58 % des RD**.
- * **271 km de corridors écologiques créés**, augmentant le linéaire de haies de **13 %**.
- * **0 produit phytosanitaire** utilisé pour l'entretien des accotements depuis 2020 (source : CD32).

Rôle du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental est responsable de la gestion de ces infrastructures routières et a mis en place des pratiques innovantes pour réduire l'impact écologique. En renforçant la création de corridors de biodiversité et en mettant en œuvre des pratiques d'entretien écologique, il contribue à la préservation et à l'amélioration de la biodiversité locale, tout en assurant la sécurité et l'efficacité du réseau routier.

[Sources : CD32, 2024]

9. LA COMMISSION CONSULTATIVE CITOYENNE (3C) DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

La Commission Consultative Citoyenne (3C) du Conseil Départemental du Gers est une instance de démocratie participative composée de 68 citoyens tirés au sort parmi plus de 400 candidats. Elle a pour mission de participer aux débats et aux prises de décisions politiques, et de faire remonter les attentes des citoyens du Gers.

Missions spécifiques de la Commission Consultative Citoyenne (3C) du Conseil Départemental du Gers

La Commission Consultative Citoyenne (3C) du Conseil Départemental du Gers a plusieurs missions spécifiques :

- * **Participation aux débats et prises de décisions politiques :** Les 68 membres titulaires de la 3C, tirés au sort parmi plus de 400 candidats, prennent part aux discussions et décisions politiques en lien avec les compétences du Conseil Départemental.
- * **Faire remonter les attentes des citoyens :** La 3C est chargée de recueillir et de transmettre les attentes et préoccupations des citoyens du Gers aux décideurs politiques.
- * **Rédaction du règlement du Budget Participatif Gersois (BPG) 2024 :** La 3C a rédigé le règlement du BPG 2024, définissant les règles et les critères de participation.



- * **Choix des sous-thématiques du BPG 2024** : La 3C a choisi les sous-thématiques du BPG 2024, axé sur les transitions.
- * **Sélection des idées proposées par le public** : La 3C a procédé à la sélection des idées soumises par le public dans le cadre du BPG 2024.
- * **Participation à la votation citoyenne** : Les conseillers de la 3C ont participé à la votation citoyenne du BPG 2024 sur les marchés du Gers.
- * **Préparation d'un rapport sur la biodiversité** : La 3C prépare un rapport, commandé par le Président du Conseil Départemental, sur la question : «Comment le Gers peut-il devenir un territoire citoyen engagé pour la biodiversité».

10. LE BUDGET PARTICIPATIF GERSOIS

Le Budget Participatif Gerso (BPG) est une initiative du Conseil Départemental du Gers visant à impliquer les citoyens dans la prise de décision et le financement de projets locaux. Cette démarche participative permet aux habitants de proposer et de voter pour des projets d'intérêt général, notamment ceux axés sur la biodiversité et la transition écologique.



Données chiffrées

Budget alloué : 500 000€ pour la période 2024-2025.

Projets axés sur la biodiversité :

- * Première édition (2018) : 27 projets.
- * Deuxième édition (2029) : 17 projets.
- * Troisième édition (2023) : 17 projets.

Exemples d'actions ou de projets :

- * **Création d'un parcours de pêche pour les enfants à Simorre** : Ce projet, financé à hauteur de 20 000 €, vise à réhabiliter les berges du canal et à créer un espace d'agrément pour les groupes scolaires.
- * **Plantation d'arbres à L'Isle-Jourdain** : Ce projet a pour objectif de planter des arbres pour rafraîchir la ville en été. Montant : 3 000 €
- * **Installation de nids d'hirondelles artificiels dans le Savès** : Restauration des populations d'hirondelles par la pose de 300 à 500 nids artificiels. Montant : 4919€



Projet 3026 Aubiet renouveler son patrimoine, la biodiversité, les faire partager

- * **Sensibilisation à la permaculture à Saint-Georges** : acquisition de matériel éducatif pour des ateliers pédagogiques, des conférences et des événements. Montant : 20 000 €

11. LE CENTRE DEPARTEMENTAL DES SPORTS DE PLEINE NATURE À MASSEUBE



Le projet de Centre Départemental des Sports de Nature s'inscrit dans le cadre de l'exercice d'une compétence obligatoire du Département, celle d'organiser et de développer les sports de nature sur le territoire départemental.

Il poursuit le triple objectif de rééquilibrer, structurer et valoriser le territoire de l'Astarac autour de Masseube en lien avec le PNR Astarac.

Ce projet structurant porte l'ambition de développer l'attractivité économique et touristique du Gers et de ce territoire en particulier, en offrant à tous les publics l'opportunité de pratiquer les sports de nature en toute sécurité, dans le respect d'un environnement naturel préservé et riche en biodiversité.

La découverte et la pratique des sports de nature permettra de combiner des actions de sensibilisation et de découverte de la biodiversité, actions placées au cœur de l'ambition portée par le PNR Astarac.



Données chiffrées

- **Superficie du domaine** : 1,6 hectares, incluant une maison d'habitation de 260 m², une dépendance de 100 m², et un parc arboré (Source : CD32, 2023).

RÔLE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL : le CD32 assure le portage, la création et de la gestion de ce centre, en partenariat avec la commune de Masseube et les acteurs locaux et départementaux.

12. MISE A DISPOSITION DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES EN OPEN DATA

Le Conseil Départemental du Gers met à disposition des jeux de données environnementales en Open Data pour promouvoir la transparence et soutenir la biodiversité. Ces données sont accessibles à tous les acteurs locaux, permettant de mieux protéger et gérer la biodiversité locale.

Dans un contexte rural comme le Gers, où les pratiques agricoles et foncières peuvent avoir des impacts sur les écosystèmes, l'accès à des données environnementales via l'Open Data permet de mieux identifier les zones sensibles et les espaces naturels protégés. Cela facilite une gestion plus efficace et durable des ressources naturelles.

Ces données sont disponibles ici : [Explore – Gers-Open Data](https://data.gers.fr/explore)

Exemples d'actions

1. Cartographie des Espaces Naturels Sensibles (ENS) :

Le Conseil Départemental a mis en ligne des données sur les ENS, permettant de localiser les zones à protéger et de planifier des projets respectueux de la biodiversité. Accès aux données : <https://data.gers.fr/explore/dataset/ens/information/>

2. Données sur les cours d'eau et zones humides :

Les données environnementales relatives aux cours d'eau et aux zones humides sont cruciales pour leur protection. Elles sont consultées par les associations et collectivités pour une gestion durable de ces écosystèmes sensibles. Accès aux données sur les cours d'eau : <https://data.gers.fr/explore/dataset/cours-deau/information/>

3. Inventaire de la biodiversité locale :

Le Conseil Départemental soutient la mise à jour de l'inventaire des espèces sur son territoire via des jeux de données en Open Data, permettant d'évaluer l'état de la biodiversité et de planifier des actions de conservation. Accès à l'inventaire des espèces : <https://data.gers.fr/explore/dataset/inventaire-biodiversite/information/>

Données chiffrées :

- * **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** : Le Gers possède plus de **14 000 hectares** d'espaces naturels sensibles protégés, avec des données disponibles en Open Data. Source : <https://data.gers.fr/explore/dataset/ens/information/> (NB : selon le site des ENS, ce sont en fait 15 295 ha)
- * **Cours d'eau** : Plus de **3 000 km de cours d'eau** sont répertoriés dans le Gers, et les données sur leur état sont disponibles en ligne. Source : <https://data.gers.fr/explore/dataset/cours-deau/information/>
- * **Zones humides** : Plus de **200 hectares de zones humides** sont identifiés et surveillés via les données fournies en Open Data. Source : <https://data.gers.fr/explore/dataset/zones-humides/information/>
- * **Haies** : Inventaire des haies et formations végétales linéaires du Gers ; Source : <https://data.gers.fr/explore/dataset/inventaire-des-haies-et-formations-vegetales-lineaires-du-gers/information/>

B – RÉSEAUX DE PARTENAIRES.

Dans le domaine de la biodiversité, le Département agit en partenariat avec un grand nombre de structures, qu'elles soient institutionnelles, collectivités locales ou associatives, qui constituent un réseau d'acteurs engagés.

Les actions menées sont étendues et diverses : actions d'inventaire, de sensibilisation, d'éducation, de formation, de gestion, de protection et d'animation.

LE CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT (CPIE)

Créée en mars 2000, à l'initiative de jeunes étudiants et d'enseignants d'établissements agricoles sensibles à l'environnement, l'association « Gascogne Nature Environnement », devenue le CPIE Pays Gersois en 2004, a pour but de promouvoir la citoyenneté et l'éco-citoyenneté, de développer des projets d'aménagement et de valorisation du patrimoine naturel et culturel local et d'agir en faveur du développement durable de son territoire. Située dans la ville de Mirande, au cœur du Gers, ses actions rayonnent sur tout le territoire départemental.



Données chiffrées

- * **11 espèces d'amphibiens** recensées dans le Gers.
- * **1 espèce d'amphibien sur cinq** risque de disparaître en France métropolitaine.
- * **75 sites répertoriés** dans le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS).
- * **28 sites prioritaires** identifiés pour leur patrimoine faunistique, floristique ou géologique remarquable.

Actions du CPIE 32

Le CPIE Pays Gersois accueille un **Point Info Biodiversité** , lieu de ressources qui a pour objectif de rassembler, traiter et mettre à disposition les informations sur la biodiversité et son état dans le territoire.

Avec des activités à la fois ludiques et pédagogiques, le CPIE Pays Gersois propose aux écoles et autres structures culturelles et de loisirs de mettre en place des activités d'éducation à l'environnement et d'animer leurs événements.

Les publics sont :

- * Scolaires : Établissements scolaires de la maternelle au lycée
- * Loisirs jeunes : Accueils de loisirs (ALSH, ALAE) et périscolaires, Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), centres de vacances, clubs, foyers ruraux, ludothèques, ADAPEI et IME...
- * Grand public et professionnels: Médiathèques, offices de tourisme et syndicats d'initiatives, clubs de randonneurs, organisateurs de festivals, comités d'entreprises, lieux d'insertion, centres sociaux, associations, organisateurs de séjours, producteurs et fermes pédagogiques, structures touristiques, entreprises...
- * Collectivités : Mairies, communauté de commune, département...

Le CPIE Pays Gersois intervient, en partenariat avec de multiples acteurs locaux, dans le cadre de diverses formations professionnelles  liées au secteur de la nature et de l'environnement.

Le CPIE 32 conçoit et propose différents outils pédagogiques sur la nature et l'environnement (jeux, posters, livrets thématiques, plaquettes d'information, fiches pédagogiques, guides naturalistes, dispositifs de communication, expositions, panneaux informatifs, aménagements de sites naturels ou encore sentiers d'interprétation...) **pour une utilisation interne à l'association ou à destination d'autres structures gersoises afin d'informer et de sensibiliser les publics.**

Le CPIE Pays Gersois accompagne des collectivités, des associations et des entreprises locales dans le cadre de démarches en faveur de l'environnement et du développement durable.

Le CPIE Pays Gersois mène des missions d'étude, de gestion et de restauration des espaces naturels du département du Gers.

Actions du CPIE 32 vers le public scolaire :		2022	2023	2024
Scolaires	Collèges Eau/biodiversité	221 élèves 9 classes 3 collèges	133 élèves 5 classes 2 collèges	456 élèves 21 classes 4 collèges
	SAGE		916 élèves 47 classes dont 3 classes de collèges	957 élèves 50 classes dont 2 classes de collège
Grand-public	Balades nocturne double écluse de Graziac à l'abbaye de Flaran		50 personnes	22 personnes
	Balade à l'étang du Moura + suivi amphibiens	2 balades 35 personnes		1 balade 12 personnes
	St Cricq		Course d'orientation découverte carrière faune et flore 21 personnes	Sortie amphibiens 10 personnes
	Séminaire tourisme et eau			2 sessions: 20 personnes

Le CPIE32 collabore étroitement avec le **Conseil Départemental du Gers** pour la gestion et la protection des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Cette collaboration inclut l'acquisition de parcelles, la réalisation de diagnostics écologiques, et la mise en œuvre de politiques de conservation adaptées. Par exemple, ils ont collaboré sur des sites comme l'Étang du Moura et l'ancienne carrière de Saint-Cricq.

ARBRE ET PAYSAGE 32

Arbre et Paysages 32 est une association de conseil et de formation dédiée à l'arbre, à la haie champêtre, et à l'agroforesterie. Fondée en 1990 à l'initiative d'agriculteurs, elle est composée d'une équipe pluridisciplinaire d'une dizaine de salariés permanents.



ARBRE et PAYSAGE 32

- * **Certification des pratiques de gestion des haies** : AP32 est référent départemental du Label Haie : <https://afahcoccitanie.fr/labelhaie/>



Exemples d'actions dans le Gers

- * **Plantation d'arbres et de haies** : Depuis sa création, Arbre et Paysages 32 a planté plus de 500 000 arbres et haies champêtres dans le Gers.
- * **Restauration de zones humides** : L'association a restauré plusieurs zones humides pour favoriser la biodiversité aquatique.
- * **Sensibilisation et formation** : Organisation de conférences, balades et animations scolaires pour sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité.

Exemples d'actions

1. **Plantation de haies et d'arbres** : Depuis 1995, ARBRE ET PAYSAGES 32 a soutenu la plantation de 3 000 km de haies dans le département du Gers. Ces haies servent de refuges pour la faune et de corridors écologiques permettant à diverses espèces de se déplacer.
2. **Accompagnement des agriculteurs** : L'association accompagne environ 150 agriculteurs chaque année dans la mise en place de pratiques agroforestières et dans la plantation de haies et d'arbres. En 2022, cela a permis de planter plus de 200 000 arbres et arbustes dans les exploitations agricoles du Gers.
3. **Animation et sensibilisation** : ARBRE ET PAYSAGES 32 organise des ateliers, des formations et des interventions pour sensibiliser les agriculteurs, les collectivités et les citoyens à l'importance de la biodiversité dans les paysages agricoles. En 2023, près de 2 000 personnes ont participé à ces événements.
4. **Projets de trame verte et bleue** : L'association travaille à la création de corridors écologiques pour reconnecter les milieux naturels et restaurer les continuités écologiques à travers le territoire gersois.



séminaire sur la trame verte et bleue à l'attention des conseillers départementaux

Données chiffrées

- * **3 000 km de haies plantées depuis 1995** dans le Gers.
- * **Plus de 200 000 arbres plantés en 2022**, répartis dans différentes exploitations agricoles et terrains communaux.
- * **150 agriculteurs accompagnés par an** pour intégrer des pratiques agroforestières sur leurs terres.
- * **2 000 personnes sensibilisées** lors des ateliers et événements de sensibilisation en 2023.

PROJET GERS'PONSABLE :

ZOOM sur le projet GERS'PONSABLE, mené conjointement par l'association Arbre et Paysage 32 et le Comité Départemental du Tourisme Destination Gers.

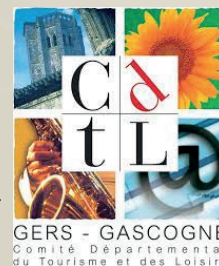
L'association Arbre et Paysage 32, fondée en 1990, se consacre à la promotion de l'arbre non forestier, en partenariat avec divers acteurs locaux. Le Comité Départemental du Tourisme Destination Gers, quant à lui, est engagé dans le slow tourisme et la préservation des paysages gersois.

Exemples d'actions

- * **Plantation de haies champêtres** : Depuis le lancement du projet, plusieurs kilomètres de haies ont été plantés pour favoriser la biodiversité et capturer le carbone.
- * **Régénération naturelle assistée** : Des projets de régénération naturelle ont été mis en place pour restaurer les écosystèmes locaux.
- * **Sensibilisation des visiteurs** : Les visiteurs peuvent estimer leur consommation carbone sur le site gersponsable.fr et compenser leurs émissions en finançant des projets locaux.

LE COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME ET DES LOISIRS (CDTL) DU GERS

Le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs (CDTL) du Gers est un acteur central du développement touristique durable dans le département. Il œuvre à promouvoir une offre touristique respectueuse de l'environnement tout en valorisant le patrimoine naturel et culturel local. Cofinancé par le Conseil Départemental du Gers (CD32), le CDTL collabore avec de nombreux partenaires pour intégrer les enjeux environnementaux à ses initiatives, notamment via des projets tels que **Gers'ponsible** et des événements comme les **Rencontres du Tourisme**.



Exemples d'actions

1. **Gers'ponsible :**

Ce programme invite les visiteurs à compenser l'empreinte carbone de leurs trajets en finançant des projets de plantation de haies champêtres, en partenariat avec **Arbre & Paysage 32**. Depuis son lancement, il contribue à la préservation des écosystèmes tout en sensibilisant à la lutte contre le changement climatique.

2. **Rencontres du Tourisme 2024 :**

L'événement, organisé à Castéra-Verduzan, a réuni des experts sur le thème «Eau et Tourisme». La feuille de route élaborée à l'issue des rencontres inclut des recommandations concrètes pour mieux intégrer la gestion durable des ressources en eau dans les activités touristiques.

3. **Cartographie des loisirs nature :**

Le CDTL propose une carte interactive permettant de localiser les activités nature du département, comme les circuits de randonnée, les ENS (Espaces Naturels Sensibles) et les zones de loisirs aquatiques.

4. **Participation à des projets régionaux :**

Le CDTL contribue à des initiatives régionales comme la plateforme sur la gestion des ressources en eau du **Comité Régional du Tourisme d'Occitanie**, qui offre des outils pour réduire l'empreinte écologique des activités touristiques.

Données chiffrées

* **Fréquentation des loisirs aquatiques :**

- Plus de **150 000 visiteurs** fréquentent chaque année les sites de loisirs liés à l'eau dans le Gers, avec une progression de **10 % sur cinq ans**.

* **Résultats du projet Gers'ponsible :**

- Depuis 2022, ce programme a permis la plantation de **2 500 mètres linéaires de haies champêtres**, capables de capter environ **15 tonnes de CO² par an**.

* **Impact économique :**

- Les activités nature représentent **25 % du chiffre d'affaires touristique** du Gers, montrant la forte contribution de la biodiversité à l'économie locale.

Rôle du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental (CD32) soutient financièrement le CDTL, renforçant ainsi son rôle dans le développement du tourisme durable. Ensemble, ils pilotent des actions comme **Gers'ponsible** et exploitent les données environnementales issues de la plateforme Open Data du Gers pour mieux intégrer les enjeux de biodiversité dans les projets touristiques.

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) DU GERS



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Gers, créé à l'initiative du Conseil Départemental du Gers, assure des missions d'intérêt public pour promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Gers est un acteur clé pour la protection et la promotion de la biodiversité dans le département. Ses missions incluent la formation, la sensibilisation, ainsi que l'accompagnement des collectivités et des citoyens pour intégrer des pratiques durables dans l'urbanisme et la gestion des espaces naturels.

Exemples d'actions

1. **Ateliers et formations pour les collectivités locales** : Le CAUE du Gers organise régulièrement des formations pour les élus et techniciens des collectivités. Ces formations portent sur l'intégration de la biodiversité dans les documents d'urbanisme tels que les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT). Par exemple, les formations "Les jeudis du CAUE" traitent spécifiquement des bonnes pratiques pour préserver la biodiversité dans les projets de construction et d'aménagement.
2. **Sensibilisation à la Trame Verte et Bleue** : Dans le cadre de la mise en place de la Trame Verte et Bleue (TVB), le CAUE sensibilise les communes et les acteurs territoriaux à l'importance de maintenir et restaurer les corridors écologiques. Ils participent à l'élaboration de diagnostics environnementaux pour la mise en œuvre de la TVB sur les territoires ruraux du Gers.
3. **Conseils personnalisés en matière d'urbanisme durable** : Le CAUE accompagne les communes dans la rédaction de leurs documents d'urbanisme, en veillant à l'intégration des enjeux liés à la biodiversité. Ce service de conseil est offert gratuitement aux collectivités pour les aider à mieux planifier leurs projets d'aménagement tout en respectant les écosystèmes.

Formations proposées

- * **Formation sur la biodiversité et l'urbanisme** : Un module spécifique proposé par le CAUE du Gers vise à sensibiliser les élus et les acteurs du bâtiment aux principes de préservation de la biodiversité. En 2023, plus de 50 élus ont participé à cette formation, qui inclut des exemples concrets de réussite sur le territoire.
- * **Ateliers sur les méthodes de conception écoresponsable** : En 2022, le CAUE a organisé 8 ateliers pratiques qui ont permis aux participants d'acquérir des compétences sur l'urbanisme durable, comme la gestion de l'eau et la végétalisation urbaine. Ces ateliers ont touché plus de 100 participants, dont des techniciens et des professionnels du bâtiment.

Données chiffrées

- * **8 ateliers pratiques organisés** en 2022 sur la conception durable avec une participation de plus de **100 professionnels**.
- * **80 documents d'urbanisme** analysés et conseillés par le CAUE du Gers en 2023 pour intégrer les aspects de biodiversité dans les projets.

Rôle du Conseil Départemental

Le CAUE du Gers collabore étroitement avec le Conseil Départemental du Gers dans le cadre de plusieurs projets liés à la biodiversité. Le Conseil Départemental sollicite régulièrement l'expertise du CAUE pour ses propres projets d'aménagement, que ce soit pour la gestion des espaces naturels sensibles, la réhabilitation des bâtiments publics ou la mise en place d'initiatives en faveur de la Trame Verte et Bleue. Par ailleurs, le CAUE est impliqué dans les actions de formation des élus et techniciens départementaux sur les enjeux de biodiversité.

LE SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) DE GASCogne



Le **Syndicat mixte du SCoT de Gascogne**, avec le soutien du **Conseil Départemental (CD32)**.

Le **Syndicat mixte du SCoT de Gascogne** coordonne la planification stratégique à l'échelle intercommunale, visant à organiser le développement territorial tout en préservant l'environnement. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site officiel du SCoT de Gascogne ici : <https://www.scotdegascogne.fr/scot-de-gascogne/qui-sommes-nous/>

Données chiffrées

- * **COMMUNES ET SUPERFICIE CONCERNÉES** : Le SCoT de Gascogne couvre un vaste territoire comprenant **397 communes** du département du Gers, soit une superficie totale de **5197 km²**. Source : Syndicat mixte du SCoT de Gascogne, 2023. Plus d'informations sur les chiffres clés du SCoT ici : <https://www.scotdegascogne.fr/scot-de-gascogne/chiffres-cles/>
- * **POPULATION CONCERNÉE** : Environ **170 000 personnes** sont concernées par le SCoT de Gascogne, réparties sur l'ensemble des communes couvertes par ce schéma. Source : Syndicat mixte du SCoT de Gascogne, 2023. Plus de détails ici : <https://www.scotdegascogne.fr/scot-de-gascogne/demographie-et-territoire/>

Rôle du Conseil Départemental

Le **Conseil Départemental du Gers (CD32)** soutient activement le **Syndicat mixte du SCoT de Gascogne** dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement territorial. Ce soutien s'inscrit dans une logique de promotion du **développement durable** et de la **préservation de la biodiversité** dans tous les projets d'aménagement. Le CD32 s'assure que les objectifs environnementaux du département sont intégrés au SCoT pour un développement harmonieux du territoire.

LES ATLAS DE LA BIODIVERSITE

Portée par : Communes du Gers, Communautés d'Agglomération et de Communes, avec le soutien du Conseil Départemental du Gers (CD32).

Données chiffrées

- * **Communes avec un ABC** : L'Isle-Jourdain, Saint-Clar et Lagraset-du-Gers produisent ou ont produit des Atlas de la Biodiversité Communale.
- * **Intercommunalités avec un Atlas de la Biodiversité** : La Communauté d'Agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne et la Communauté de Communes Astarac-Arros en Gascogne sont engagées dans ces démarches.

Rôle du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental soutient financièrement et techniquement les communes et intercommunalités dans l'élaboration de ces atlas. Il a également annoncé le développement d'un observatoire départemental numérique de la biodiversité, prévu pour 2025.

LE PARC NATUREL REGIONAL (PNR) ASTARAC

Portée par : Région Occitanie, Département, Communes et Communautés de Communes, et acteurs locaux



Données chiffrées

- * Superficie du PNR Astarac : 1585 km²
- * Nombre de communes impliquées : 124 communes du Gers

RÔLE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL : Le CD32 participe activement au projet de création du PNR Astarac et

collabore avec la Région Occitanie et les communes concernées pour la mise en œuvre de ses objectifs de préservation et de développement durable.

LIEN AVEC LA RÉGION OCCITANIE : la Région mène plusieurs actions pour la biodiversité dans le département du Gers, en collaboration avec le Conseil Départemental du Gers et d'autres acteurs locaux.

Le Gers est un territoire riche en biodiversité, mais il est également soumis à des pressions importantes dues aux activités humaines et au changement climatique. La Région Occitanie a identifié ces pressions et travaille à les atténuer.

Données chiffrées

- * **Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public :** En 2023, la Région Occitanie a financé la rénovation des parcs de luminaires publics dans 179 communes du Gers, avec un investissement total de 2,5 millions d'euros.
- * **Projets financés par le Fonds vert :** En 2023, le Fonds vert a financé plusieurs projets dans le Gers, notamment la rénovation énergétique des bâtiments publics et la prévention des risques naturels, pour un total de plus de 3 millions d'euros.
- * **Pollution lumineuse :** En 2023, la Région Occitanie a mis en place des mesures pour réduire la pollution lumineuse dans le Gers, notamment en remplaçant les anciens luminaires par des modèles plus économes en énergie et moins polluants.
- * **Qualité de l'eau :** Le Réseau Départemental de Surveillance des Eaux et des Milieux Aquatiques (RDSEMA) assure un suivi de la qualité de l'eau dans 35 stations du Gers, avec 230 prélèvements et analyses d'eau réalisés par an. En 2022, la qualité des cours d'eau du Gers était jugée plutôt moyenne à dégradée, avec des efforts en cours pour améliorer cette situation.
- * **Territoires Engagés pour la Nature :** En 2019, plusieurs territoires du Gers ont été reconnus pour leurs actions en faveur de la biodiversité, notamment les communautés de communes de la Lomagne Gersoise et de la Ténarèze.
- * **Données naturalistes :** En décembre 2020, le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel (SINP) Occitanie comptait 4 740 456 données naturalistes.
- * **Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) :** L'ARB Occitanie a mené plusieurs actions dans le Gers, notamment des projets de restauration écologique et des programmes de sensibilisation à la biodiversité.

Rôle du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental collabore étroitement avec la Région Occitanie pour la mise en œuvre de ces actions. Par exemple, le syndicat départemental Territoires d'Énergie joue un rôle clé dans la rénovation des parcs de luminaires publics.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GERS :

La Chambre d'Agriculture du Gers porte diverses actions pour la biodiversité, principalement à travers des initiatives agroenvironnementales. Parmi celles-ci, figurent la préservation des haies, l'agroforesterie, la certification Haute Valeur Environnementale (HVE), et l'accompagnement à l'utilisation des couverts végétaux. La Chambre d'Agriculture collabore avec des agriculteurs pour promouvoir des pratiques agricoles favorisant la biodiversité.



Exemples d'actions

1. **Plantation de haies et agroforesterie :** Depuis 2010, plus de **500 km de haies** ont été replantés dans le Gers, une action clé pour le maintien de la biodiversité des paysages agricoles. Ces haies servent de corridors écologiques, favorisant la faune et la régénération des sols.
2. **Certification Haute Valeur Environnementale (HVE) :** La Chambre accompagne les exploitations agricoles dans leur démarche de certification HVE, qui promeut la préservation des écosystèmes, l'utilisation rationnelle de l'eau et des sols. En 2023, environ **150 exploitations** ont obtenu cette certification dans le Gers.

3. **Couverts végétaux** : Le développement des couverts végétaux dans les grandes cultures, avec plus de **20 000 hectares** concernés, permet de protéger les sols contre l'érosion et de favoriser la biodiversité. Ces couverts améliorent également la structure du sol et augmentent sa biodiversité.

Données chiffrées

- * **500 km de haies replantées** dans le Gers depuis 2010 <https://gers.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/biodiversite/preserver-la-biodiversite-dans-le-gers/>.
- * **150 exploitations** certifiées HVE en 2023.
- * Plus de 20 000 hectares de couverts végétaux plantés dans les grandes cultures.
- * **1 500 hectares** de nouvelles surfaces agroforestières implantées depuis 2015

Rôle du Conseil Départemental

La Chambre d'Agriculture collabore étroitement avec le Conseil Départemental du Gers pour mener à bien ces projets, notamment à travers des programmes financés conjointement. Le Département soutient la mise en place de pratiques agroenvironnementales dans les exploitations agricoles du département, renforçant ainsi l'action de la Chambre d'Agriculture.

Exemple de coopération Chambre d'Agriculture / Conseil Départemental du Gers : la lutte contre l'érosion des sols. Une démarche commune a été lancée en avril 2024 sur le territoire de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne. Sur démarche volontaire, la Chambre d'agriculture propose la réalisation d'une trentaine de diagnostics des parcelles sensibles à l'érosion afin de proposer et mettre en place des solutions d'amélioration avec l'agriculteur.

LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE

Cette fédération regroupe les 39 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) du département.



Données chiffrées

- * **Cours d'eau et lacs gérés** : La fédération gère plus de **1 700 km de grands cours d'eau** et **63 lacs** dans le Gers.
- * **Nombre de pêcheurs** : En 2023, il y avait **9 028 pêcheurs** inscrits dans le département³.
- * **Projets de restauration** : Plus de **20 projets de restauration écologique** ont été menés sur les cours d'eau et les lacs du Gers.
- * **Événements de sensibilisation** : En 2023, la fédération a organisé **plus de 50 événements** de sensibilisation et de formation.

Lien avec le Département

La Fédération départementale de pêche du Gers collabore étroitement avec le Conseil Départemental et d'autres partenaires locaux pour mettre en œuvre ses actions de protection de la biodiversité. Cette collaboration permet de bénéficier de financements et de soutiens techniques pour mener à bien les projets de restauration et de sensibilisation dans le département.



LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DE CHASSE

Présentation :

La Fédération Départementale des Chasseurs du Gers (FDC32) est une association reconnue au titre de la protection de l'environnement. Avec près de 9 171 chasseurs licenciés et un réseau de 16 associations spécialisées, la FDC32 joue un rôle clé dans la conservation de la faune sauvage et de ses habitats. Son siège social, situé à Auch, sert de base pour coordonner des actions variées, telles que la gestion cynégétique, la formation des chasseurs, et des projets environnementaux novateurs.



Exemples d'actions :

- * **Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC)** : La FDC32 élabore et met en œuvre ce document stratégique pour organiser la chasse et la gestion durable des espèces.
- * **Participation au projet Trame Verte et Bleue (TVB)** : La fédération contribue à la restauration des continuités écologiques en lien avec les réseaux naturels locaux.
- * **Formations environnementales** : La FDC32 propose des modules éducatifs pour sensibiliser les chasseurs à la sécurité, à la régulation des espèces, et à l'importance des corridors écologiques.
- * **Prévention des dégâts agricoles** : En régulant les populations de grands gibiers, la fédération aide à limiter les dommages sur les cultures, avec des indemnisations co-gérées avec les agriculteurs.
- * **Accompagnement technique et plantation** : Avec l'aide d'Arbre et Paysages 32, la FDC32 conseille et accompagne les agriculteurs dans la plantation de haies adaptées aux besoins écologiques locaux.

Données chiffrées :

- * **Chasseurs actifs** : 9 171 dans le Gers, représentant une part importante des gestionnaires de terrains naturels.
- * **Surface couverte par le SDGC** : 100 % des zones de chasse réglementées, permettant une gestion complète des populations.
- * **Espèces suivies** : Plusieurs espèces emblématiques comme la perdrix rouge, le lièvre, et les grands gibiers sont surveillées pour garantir un équilibre écologique.
- * **Superficie restaurée** : En 2023, la fédération a restauré plus de 300 hectares de milieux naturels.
- * **Projets de plantation** : Plus de **8 kilomètres de haies champêtres** ont été plantés avec l'aide des chasseurs locaux.

Rôle du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental soutient financièrement et stratégiquement les activités de la FDC32. Ce partenariat permet de coordonner des actions locales, notamment à travers le financement des projets de biodiversité, la promotion des corridors écologiques (TVB), et des campagnes de sensibilisation. Ensemble, ces deux institutions contribuent à l'équilibre entre pratiques cynégétiques, développement agricole, et préservation des écosystèmes.

LE RESEAU NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 dans le Gers est coordonné par le Comité Départemental Natura 2000, présidé par le Préfet du Gers. Ce comité se réunit au moins une fois par an pour suivre les actions menées sur les différents sites du département. Plus d'informations sur le Comité Départemental Natura 2000 sont disponibles à l'adresse suivante :

🔗 <https://www.gers.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-prevention-des-risques/Natura-2000>.



Exemples d'actions

Parmi les actions mises en œuvre, on trouve :

- * Contrats Natura 2000 : Engagements volontaires entre l'État et les contractants pour assurer la préservation des habitats naturels et des espèces.
- * Mesures Agri-Environnementales (MAE) : Actions spécifiques pour les agriculteurs afin de promouvoir des pratiques agricoles durables.
- * Valorisation pédagogique et touristique : Organisation de sorties pour découvrir les sites Natura 2000 et sensibiliser le public.

Données chiffrées

Le réseau Natura 2000 dans le Gers comprend **6 sites** couvrant **19 481 hectares** :

- * Les Étangs de l'Armagnac
- * Les Coteaux du Lizet et de l'Osse
- * La Vallée et les Coteaux de la Lauze
- * La Vallée de l'Adour
- * La Gélise
- * Le Réseau hydrographique du Midou et du Ludon

ADASEA DU GERS

L'ADASEA du Gers (Association Départementale pour l'Amélioration des Sols et de l'Environnement Agricole), en partenariat avec le Conseil Départemental du Gers (CD32) accompagnent les gestionnaires de milieux pour garantir des pratiques respectueuses de l'environnement sur l'ensemble du territoire gersois.



Exemple d'action

L'ADASEA a mis en place le programme « Agroécologie et Biodiversité », un parcours de sensibilisation destiné aux agriculteurs souhaitant adopter des pratiques plus durables. Ce programme comprend des formations sur le couvert végétal, les cultures intercalaires et la gestion des zones humides. En 2023, l'une des sessions a permis de former 30 agriculteurs à la gestion des haies bocagères, contribuant ainsi à la préservation des corridors écologiques dans le Gers.

Données chiffrées

- * **Sessions de formation organisées en 2023** : 25 sessions destinées aux agriculteurs pour promouvoir des pratiques durables (Source : ADASEA du Gers).
- * **Gestionnaires de milieux accompagnés** : Plus de 700 gestionnaires de milieux ont bénéficié de l'accompagnement de l'ADASEA (Source : ADASEA du Gers).
- * **Contrats agri-environnementaux établis** : Plus de 600 contrats conclus pour soutenir des pratiques agricoles durables (Source : ADASEA du Gers).
- * **Diagnostics de zones humides** : Plus de 450 diagnostics réalisés pour identifier et protéger les zones humides (Source : ADASEA du Gers).
- * **Hectares sous contrat de gestion** : Plus de 4 000 hectares sont sous contrat de gestion depuis 1994, contribuant à la conservation des milieux naturels (Source : ADASEA du Gers).

Rôle du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental du Gers soutient les actions de l'ADASEA par le financement et la facilitation des échanges avec les agriculteurs. Ce partenariat stratégique permet de renforcer l'impact des actions de sensibilisation et de formation, en favorisant l'adhésion des agriculteurs gersois aux pratiques de gestion durable.

NATURE EN OCCITANIE – COMITE DU GERS

Nature en Occitanie – Comité local du Gers mène des actions spécifiques de protection, sensibilisation, et gestion de la biodiversité sur le territoire du Gers. L'association contribue activement à des inventaires, études scientifiques, accompagnement des collectivités, et gestion de sites naturels sensibles.



Exemples d'actions :

- * **Inventaires naturalistes** : Environ **5000 données naturalistes** ont été collectées en 2023 dans le Gers, enrichissant les bases de données régionales via **Géonat Occitanie**. Ces données sont accessibles sur le portail **Biodiv'Occitanie** pour informer les politiques locales et les actions de préservation.
- * **Études spécifiques** : Réalisation en 2021 d'un diagnostic sur les zones de ponte de la **Cistude d'Europe** dans la forêt de Sérilhac, financée par le **Conseil Départemental du Gers (CD32)**. Ces études permettent de cibler les zones à forte valeur écologique.
- * **Gestion foncière** : En 2024, acquisition d'environ 8 hectares de **vieille forêt à Cazaubon** pour en assurer la protection. Ce projet est cofinancé par le **CD32** et des fondations privées.
- * **Accompagnement des communes** : Nature en Occitanie aide les communes à monter des projets d'**Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)**, notamment à **Saint-Clar**, **Grand Auch**, et **Isle-Jourdain**, avec des actions opérationnelles menées sur le terrain.
- * **Sensibilisation** : Organisation d'ateliers et de conférences sur des thèmes variés (ex : **serpents** à Auch en 2023), en partenariat avec la mairie et d'autres acteurs locaux.

Données chiffrées :

- * **5000 données naturalistes** saisies en 2023 pour le Gers, reversées dans le **Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel (SINP)** Occitanie, accessible via le portail [Biodiv'Occitanie](#).
- * **60 heures de formation** dispensées annuellement au **CFPPA de Mirande**, un centre de formation agricole du Gers, pour sensibiliser les jeunes générations.
- * **8 hectares** de forêt protégés grâce à l'acquisition de terrain à **Cazaubon** en 2024.

Rôle du Conseil Départemental :

Nature en Occitanie – Comité du Gers travaille en étroite collaboration avec le **CD32** dans plusieurs domaines :

- * **Co-financement** des études et projets, notamment pour les **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** et le **Budget Participatif Gersois**.
- * **Participation aux politiques publiques** liées à l'environnement, telles que la stratégie des Aires Protégées ou les comités de pilotage Natura 2000.

PETR Pays Portes de Gascogne



PETR Pays Portes de Gascogne : Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Portes de Gascogne coordonne le développement local, économique, et environnemental de plusieurs communes du Gers.

Voir : <https://www.petrportesdegascogne.fr/> et <https://www.paysportesdegascogne.com/energie/projet-retiens-la-nuit/>

partenaire: Instant Science : Cette association, anciennement connue sous le nom «A Ciel Ouvert», œuvre à la promotion de la culture scientifique et technique en Occitanie, notamment en sensibilisant les publics à la science par des ateliers, des conférences et des projets éducatifs.

Lien : <https://www.instantscience.fr/>

- * **Présentation-débat** : 10 sessions organisées avec entre 10 et 25 participants à chaque fois.
 - * **Projection-débat** : 9 sessions avec environ 25-30 participants à chaque fois.
 - * **Exposition itinérante** (16 panneaux kakemonos) : 25 communes visitées, environ 400 personnes l'ont vue, dont 200 élèves.
 - * **Spectacle de marionnettes** : 10 représentations avec entre 12 et 35 participants à chaque fois.
 - * **Balades nocturnes** (en collaboration avec le CPIE 32 - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) : 9 balades organisées avec entre 15 et 25 participants à chaque fois.
- Source : **PETR Pays Portes de Gascogne** Plus d'informations : <https://www.paysportesdegascogne.com/energie/projet-retiens-la-nuit/>

Rôle du Conseil Départemental :

Le projet « **Retiens la Nuit** » s'inscrit dans les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) coordonnés par le Pays Portes de Gascogne. Le PCAET est une feuille de route pour les territoires visant à lutter contre le changement climatique, améliorer la qualité de l'air, et renforcer la transition énergétique. Le CD32 soutient financièrement le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, qui propose des animations dans le cadre du projet « Retiens la Nuit »

NUIT DE LA CHAUVÉ-SOURIS

La Nuit Internationale de la Chauve-Souris dans le Gers est organisée en partenariat avec plusieurs acteurs locaux et nationaux. Les principaux partenaires incluent :

- * **Groupe Chiroptères Occitanie** (association spécialisée dans la protection des chauves-souris),
- * **Muséum national d'Histoire naturelle**,
- * **Office Français de la Biodiversité (OFB)**,
- * **Communes locales**, telles que **Castin** qui accueillent l'événement,
- * **Conseil Départemental du Gers** (soutien logistique et communication),

Exemples d'actions

- * **Animations pédagogiques** : Des soirées sont organisées avec des experts en chiroptérologie, qui animent des ateliers de découverte et d'observation des chauves-souris. À Castin, par exemple, une soirée d'observation a permis à des participants d'écouter et de voir ces animaux en plein vol à l'aide de détecteurs à ultrasons.
- * **Projections de films documentaires** sur le rôle des chauves-souris et leur importance dans la biodiversité locale.
- * **Promenade nocturne** : des balades sont organisées pour sensibiliser aux différents habitats des chauves-souris dans les zones rurales et forestières du Gers.

Données chiffrées

- * En **2023**, la Nuit de la Chauve-Souris à Castin a rassemblé environ **50 participants** pour une soirée de découverte .
- * Dans le cadre de l'événement, plus de **28 espèces de chauves-souris** ont été recensées dans le Gers au cours des dernières années, parmi lesquelles la pipistrelle commune et le grand murin

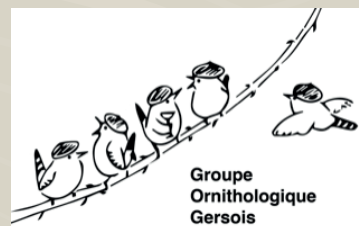
Rôle du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental du Gers joue un rôle de soutien logistique et de communication dans cet événement. Il valorise ces actions dans le cadre de sa politique de sensibilisation à la biodiversité et de préservation des espaces naturels sensibles (ENS), en lien avec son plan environnemental global.

GROUPE ORNITHOLOGIQUE GERSOIS / DELEGATION TERRITORIALE GERS DE LA LPO OCCITANIE

Actions portées par

L'ex-**Groupe Ornithologique Gersois** (GOG) à présent **Délégation Territoriale Gers de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) Occitanie** mène plusieurs actions pour la biodiversité dans le département du Gers. Parmi ces actions, on trouve la protection et la valorisation des habitats naturels, la sensibilisation du public à l'avifaune, et la réalisation d'inventaires ornithologiques.



Les deux objectifs principaux du GOG sont de faire découvrir les oiseaux et la nature à un large public et d'améliorer les connaissances sur la répartition, la biologie, l'écologie et les menaces de l'avifaune du département du Gers. Le GOG met également en place des actions de protection et de sensibilisation en faveur de l'avifaune (confection et la pose de nichoirs, carrés de protection autour des nids de Busard cendré, sensibilisation sur les hirondelles et les martinets, etc.). Le Groupe assure également des sorties ornithologiques ouvertes à tous sur les sites intéressants du département et au-delà. Il participe à des animations, foires expos et autres manifestations. Il est aussi consulté pour apporter des avis sur divers projets.

Données chiffrées

- * Près de 600 Milans royaux observés dans le Gers, un atout pour la biodiversité et des auxiliaires pour les céréaliers.
Une observation annuelle : en 2024, 1400 milans royaux observés dans le Gers.
- * 30 % de baisse de la population des hirondelles de fenêtre à Auch entre 2011 et 2019.

Rôle du Conseil Départemental

Le GOG collabore avec le **Conseil Départemental** pour la mise en œuvre de ses actions. Cette collaboration inclut l'accompagnement technique et réglementaire, ainsi que la coordination des actions de préservation et de valorisation du patrimoine naturel.

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS D'OCCITANIE (CEN OCCITANIE)

Le CEN Occitanie réalise des diagnostics écologiques pour identifier les enjeux prioritaires de conservation dans le Gers. Ces diagnostics permettent de mieux comprendre les écosystèmes locaux et de définir des actions adaptées pour leur préservation.



L'action du CEN

Restauration Écologique

- * **Objectifs** : Rétablir les habitats naturels et favoriser la biodiversité sur le site.

* **Actions :**

- Réalisation d'un diagnostic écologique pour identifier les espèces et habitats présents.
- Mise en place de travaux de restauration, notamment la replantation d'espèces végétales locales et la gestion des espèces invasives.

* **Source :** Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie - Restauration des milieux naturels

Conservation de la Biodiversité

* **Objectifs :** Préserver les espèces fauniques et floristiques menacées.

* **Actions :**

- Suivi des populations d'espèces protégées et menacées présentes sur le site.
- Création de corridors écologiques pour permettre les déplacements de la faune.

* **Source :** Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie - Biodiversité

Sensibilisation et Éducation

* **Objectifs :** Sensibiliser le public et les collectivités à la valeur écologique de l'ancienne carrière.

* **Actions :**

- Organisation de visites et d'ateliers éducatifs pour les scolaires et le grand public.
- Mise à disposition de supports d'information sur la biodiversité et les enjeux de conservation.

* **Source :** Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie - Éducation à l'environnement

Partenariats Locaux

* **Objectifs :** Impliquer les acteurs locaux dans la gestion du site.

* **Actions :**

- Collaboration avec les collectivités locales, associations et bénévoles pour assurer la gestion durable de l'espace.

* **Source :** Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie - Partenariats

Suivi et Évaluation

* **Objectifs :** Évaluer l'efficacité des actions entreprises.

* **Actions :**

- Réalisation d'études de suivi pour mesurer les impacts des interventions sur la biodiversité.

* **Source :**  [Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie - Suivi des espèces](#)

* **Communes gersoises partenaires :**

- Mirande, L'Isle-de-Noé, Condom, Auch, Saint-Clar, Fleurance, Montégut, Lahitte, Barran, Manciet, Montréal-du-Gers, Lectoure

Données chiffrées

Superficie gérée : Le CEN gère plus de 31 000 hectares d'espaces naturels en Occitanie, dont une partie significative se trouve dans le Gers.

Rôle du Conseil Départemental

Le CEN travaille en étroite collaboration avec le Conseil Départemental du Gers pour la mise en œuvre de ses actions, par exemple sur l'ancienne carrière de Saint-Cricq. Cette collaboration permet de coordonner les efforts de conservation et de maximiser l'impact des actions menées.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DES PYRÉNÉES ET DE MIDI-PYRÉNÉES (CBNPP)

Le CBNPP est un établissement scientifique et technique agréé par le Ministère de l'Écologie. Il développe la connaissance de la flore sauvage sur son territoire d'agrément et organise sa préservation en concertation avec l'État, les collectivités territoriales, les socioprofessionnels et les associations.



Exemples d'actions dans le Gers

- * **Inventaire de la flore** : Le CBNPP a réalisé un inventaire détaillé de la flore du département du Gers, identifiant plusieurs espèces rares et menacées.
- * **Conservation des habitats naturels** : Des actions de conservation ont été menées pour préserver les habitats naturels spécifiques du Gers, notamment les zones humides et les prairies sèches.

Données chiffrées

- * **Nombre d'espèces inventoriées** : Plus de 1 200 espèces de plantes ont été inventoriées dans le Gers.
- * **Espèces menacées** : Environ 150 espèces de plantes menacées ont été identifiées et font l'objet de mesures de conservation spécifiques.

Rôle du Conseil Départemental

Le CBNPP travaille en étroite collaboration avec le conseil départemental du Gers pour la mise en œuvre de ses actions de préservation de la biodiversité. Cette collaboration permet de coordonner les efforts de conservation et de sensibilisation sur le territoire du Gers.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sources suivantes :

- * Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
- * Réseau des Conservatoires Botaniques Nationaux

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne mène diverses actions pour la préservation et la restauration de la biodiversité dans le département du Gers. Ces actions sont conformes aux orientations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et visent à améliorer l'état écologique des cours d'eau, à restaurer la continuité écologique et à préserver les zones humides.



Données chiffrées

- * **Investissements dans les projets de préservation de la biodiversité**
L'Agence de l'eau Adour-Garonne a investi **1,8 million d'euros** pour financer des actions de préservation de la biodiversité dans le Gers entre 2018 et 2022. Ces financements ont été alloués à des projets visant la protection des zones humides et des corridors écologiques.
Source : <https://www.eau-adour-garonne.fr/fr/aides-financements/transition-ecologique-et-biodiversite.html>
- * **Projets liés aux zones humides**
Depuis 2019, plus de **15 projets** de restauration et de préservation des zones humides ont été financés dans le Gers, couvrant une superficie de **600 hectares**. Ces actions visent à restaurer les fonctions écologiques des milieux aquatiques, en particulier dans les zones Natura 2000.
Source : <https://www.eau-adour-garonne.fr/fr/publications/rapports-annuels.html>

- * **Actions en faveur des corridors écologiques**

L'Agence a également contribué à la création de **120 km** de corridors écolo-

giques dans le département du Gers entre 2020 et 2023. Ces corridors facilitent la mobilité des espèces tout en améliorant la connectivité écologique.

Source : <https://www.eau-adour-garonne.fr/fr/la-biodiversite-dans-le-bassin-adour-garonne.html>

* Soutien aux exploitations agricoles

Entre 2018 et 2022, l'Agence a alloué **900 000 euros** aux agriculteurs gersois pour des pratiques agroécologiques, dont l'installation de haies, l'entretien des prairies humides, et la réduction des intrants chimiques. Plus de **200 exploitations** ont bénéficié de ce soutien.

Source : <https://www.eau-adour-garonne.fr/fr/transition-agroecologique.html>

* Réhabilitation de rivières

L'Agence a cofinancé la réhabilitation de **100 km de cours d'eau** dans le Gers pour un montant total de **1,2 million d'euros** entre 2018 et 2022. Ces travaux ont permis de restaurer les fonctionnalités écologiques et de maintenir la biodiversité aquatique.

Source : <https://www.eau-adour-garonne.fr/fr/grands-projets/restauration-ecologique.html>



exemple d'aménagement d'une rivière pour restaurer les fonctionnalités écologiques et maintenir la biodiversité aquatique

Rôle du Conseil Départemental

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne collabore étroitement avec le conseil départemental du Gers pour la mise en œuvre des actions de préservation de la biodiversité. Cette collaboration se manifeste notamment à travers les commissions thématiques du conseil d'administration de l'Agence, où des représentants des conseils départementaux, y compris celui du Gers, participent activement à la préparation et à l'évaluation des programmes d'intervention.

OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF)

L'Office National des Forêts (ONF) est responsable de la gestion durable des forêts publiques, y compris les forêts domaniales et communales, sur le territoire du Gers. Ses actions visent à protéger la biodiversité forestière et à restaurer les écosystèmes. En collaboration avec des partenaires locaux, dont le Conseil Départemental du Gers, l'ONF mène des projets de gestion forestière respectueux de l'environnement.



Exemples d'actions

- * **Régénération des forêts et reboisement** : L'ONF met en œuvre des programmes de régénération naturelle assistée dans plusieurs zones forestières du Gers, notamment dans la forêt de Sérilhac. Cela inclut la plantation d'essences adaptées au climat local et la gestion des sous-bois pour améliorer la biodiversité.
- * **Protection des habitats naturels** : L'ONF participe à des projets visant à protéger les vieilles forêts et les zones humides, deux habitats essentiels pour la biodiversité dans le Gers. Par exemple, des actions de gestion forestière respectueuse des milieux aquatiques ont été entreprises pour préserver les zones sensibles comme les bords de rivière.
- * **Corridors écologiques** : Des corridors biologiques sont créés pour faciliter les déplacements des espèces et garantir la continuité des écosystèmes. L'ONF gère plusieurs hectares de forêts qui jouent un rôle clé dans la constitution de ces corridors.
- * **Inventaires et études** : L'ONF participe régulièrement à des inventaires naturalistes pour recenser les espèces présentes dans les forêts du Gers. Ces études permettent d'ajuster les pratiques de gestion forestière en fonction des espèces menacées ou protégées.

Données chiffrées

- * **Superficie forestière gérée par l'ONF dans le Gers** : 706 hectares de forêts départementales sont sous la gestion de l'ONF.
- * **Taux de boisement du département** : Le Gers a un taux de boisement d'environ **14%**, le plus faible de la région Occitanie.
- * **Corridors écologiques** : L'ONF contribue à la création et à la gestion de corridors écologiques couvrant environ **271 km** dans le Gers.
- * **Projets de régénération naturelle** : Plus de **50 hectares** de zones forestières ont été reboisés ou régénérés naturellement sous la direction de l'ONF au cours des dernières années.

Rôle du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental collabore étroitement avec l'ONF pour la gestion des forêts départementales. Cette collaboration se manifeste dans les projets de reboisement, de gestion durable et de protection de la biodiversité. Le CD32 finance également certains projets menés par l'ONF, notamment pour la régénération naturelle des forêts et la création de corridors écologiques. Par ailleurs, les actions de gestion forestière respectueuse de l'environnement de l'ONF sont intégrées dans les plans départementaux de protection des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

OFFICE FRANÇAIS POUR LA BIODIVERSITÉ (OFB)

L'Office Français pour la Biodiversité (OFB), sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture, mène dans le Gers des actions de protection de la biodiversité. Il collabore avec les collectivités territoriales, les associations et le Conseil Départemental du Gers. Ses missions principales incluent la protection des espèces menacées, la gestion des espaces naturels, la lutte contre les pollutions et la sensibilisation des citoyens et professionnels.



Exemples d'actions

- * **Inventaires et suivis naturalistes** : L'OFB suit l'évolution des populations de loutres d'Europe dans les rivières du Gers, identifiant des zones de reproduction essentielles.
- * **Réintroduction de la Cistude d'Europe** : Avec le Conseil Départemental, l'OFB a mené des actions de réintroduction dans les zones humides protégées.
- * **Corridors écologiques** : L'OFB gère les corridors écologiques reliant les espaces naturels protégés, permettant aux espèces de se déplacer.
- * **Formation sur les espèces exotiques invasives** : En 2022, l'OFB a organisé des formations pour les techniciens des collectivités sur la gestion de la Jussie et du Ragondin.



Données chiffrées

- * **Suivi des espèces protégées** : En 2023, l'OFB a suivi 15 espèces protégées dans le Gers, dont la loutre d'Europe et la Cistude d'Europe OFB, 2023.
- * **Nombre de formations** : En 2022, 12 sessions de formation ont été organisées dans le Gers, touchant 150 participants OFB, 2022.
- * **Projets de restauration des habitats** : Depuis 2020, 120 hectares de zones humides ont été restaurés dans le Gers OFB, 2023.
- * **Lutte contre les espèces invasives** : En 2023, 10 km de cours d'eau ont été nettoyés d'espèces

exotiques envahissantes OFB, 2023.

Rôle du Conseil Départemental

L'OFB collabore avec le Conseil Départemental du Gers sur plusieurs projets, notamment dans les Espaces Naturels Sensibles (ENS) et les corridors écologiques. L'OFB participe aux comités de pilotage des sites Natura 2000 et accompagne les politiques départementales dans la gestion des habitats protégés.

INSTITUTION ADOUR

L'Institution Adour mène de nombreuses actions pour préserver la biodiversité, notamment à travers des projets de restauration écologique, des actions de sensibilisation et des collaborations avec des acteurs locaux, tels que des collectivités territoriales, associations et écoles. L'un des projets phares de cette institution est la **Maison de l'eau** à Jû-Belloc, qui joue un rôle central dans les initiatives éducatives et de conservation.



Exemples d'actions

1. Maison de l'eau de Jû-Belloc

- * La Maison de l'eau propose des activités de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité pour tous les publics, en particulier les établissements scolaires et les centres de loisirs. Les animations incluent des balades en nature, des ateliers pédagogiques sur le fonctionnement des écosystèmes fluviaux, ainsi que des ateliers sur la faune et la flore locales.
- * **Données chiffrées** : Plus de **3 000 visiteurs** par an participent aux animations sur place.
- * **Exemples spécifiques** : Des animations sont proposées sur la gestion des cours d'eau, l'importance des zones humides et la découverte des espèces locales, telles que la **loutre d'Europe** et les **odonates** (libellules et demoiselles).

2. Restaurations écologiques

- * L'Institution Adour mène des travaux de restauration écologique des cours d'eau pour améliorer la qualité de l'eau, restaurer la continuité écologique et protéger les habitats de plusieurs espèces. Les projets incluent la remise en état de bras morts et de zones humides, ainsi que la reforestation des rives.
- * **Données chiffrées** : Plus de **10 km de cours d'eau restaurés** ces dernières années sur le bassin versant de l'Adour, incluant des actions spécifiques sur les zones alluviales du Gers.

3. Création de corridors écologiques

- * Dans le cadre des actions pour la biodiversité, l'Institution Adour développe des corridors écologiques pour faciliter la circulation des espèces, notamment des amphibiens et des mammifères, et pour maintenir les écosystèmes fonctionnels. Cela passe par la création de zones tampons et la gestion durable des prairies inondables.
- * **Données chiffrées** : En 2023, près de **50 hectares de corridors écologiques** ont été aménagés dans le Gers.

4. Suivi de la biodiversité

- * L'Institution Adour suit de manière régulière la biodiversité sur ses sites, notamment grâce à des campagnes de comptage d'espèces, comme les poissons migrateurs, les oiseaux et les mammifères aquatiques. Les résultats permettent d'ajuster les actions en fonction de l'évolution des populations.
- * **Données chiffrées** : Chaque année, plus de **200 espèces** d'oiseaux migrateurs sont suivies

le long de l'Adour dans le Gers, dont certaines espèces menacées, telles que la cigogne noire et l'aigle botté.

5. Programme pédagogique de sensibilisation

- * En collaboration avec les écoles locales, l'Institution Adour propose des ateliers pour faire découvrir aux élèves l'importance de la biodiversité et des écosystèmes. Ces ateliers incluent des études de terrain, l'observation des espèces, et la découverte des mécanismes de régulation naturelle des écosystèmes.
- * **Données chiffrées** : Plus de **500 élèves** du Gers participent chaque année à ces programmes éducatifs.

Données chiffrées

- **100 hectares de zones protégées** à Jû-Belloc, incluant des forêts alluviales et des zones humides abritant une biodiversité exceptionnelle.
- **10 km de cours d'eau restaurés** dans le Gers.
- Plus de **3 000 visiteurs annuels** à la Maison de l'eau, dont **500 élèves** impliqués dans des actions pédagogiques.
- Suivi régulier de **200 espèces d'oiseaux** dans le département, y compris des espèces menacées.

Rôle du Conseil Départemental

L'Institution Adour travaille en partenariat avec le Conseil Départemental du Gers, notamment pour la gestion des **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** et pour le soutien des actions éducatives, telles que les interventions scolaires et les événements publics sur la biodiversité.

L'ASSOCIATION PIMAO

Action portée par L'Association PIMAO (basée à Perchède), qui mène plusieurs actions pour la préservation de la biodiversité dans le Gers. Parmi celles-ci, l'**écofête du Pesqué** est un événement annuel qui sensibilise les habitants aux enjeux environnementaux et valorise les atouts du territoire.

Signification de l'acronyme PIMAO :

- **P**roduits locaux et circuits courts (agriculture bio ou raisonnée) ;
- **I**nnovations technologiques influant sur la vie quotidienne ;
- **M**onde naturel et monde bâti dans le respect de l'environnement ;
- **A**ctivités culturelles, loisirs et valorisation des traditions locales ;
- **O**rganisation des innovations pour renforcer les liens intergénérationnels.

L'association PIMAO a pour objectifs de recenser, fédérer et développer toutes les actions publiques, privées ou associatives, génératrices de « Mieux vivre au pays ».

L'association agit toute l'année et organise quatre manifestations :

- Ecofête du Pesqué le premier dimanche de juillet. Cet événement réunit plusieurs acteurs autour de thèmes liés à l'environnement et à la biodiversité. L'édition de 2019 s'est concentrée sur la transition vers une alimentation durable et la gestion responsable des ressources locales, avec des conférences, des ateliers, et des animations pour sensibiliser la population à l'importance de la biodiversité.
- Ecopêche : informations sur les zones humides et les étangs du Bas-Armagnac (Pesqué, Hontanx, Moura, ...) ;
- Ecopâturage : passage de la Route de la transhumance au Pesqué ;
- Ecoactions à destination des jeunes scolarisés ou étudiants pour découvrir la nature (faune, flore,



zones humides, qualité de l'eau).

- **Ateliers pratiques** : PIMAO organise des ateliers de jardinage durable et des formations pour promouvoir l'éco-pâturage, qui aide à maintenir la biodiversité locale en utilisant des méthodes respectueuses de l'environnement.

Données chiffrées :

Écofête **annuelle à Perchède** :

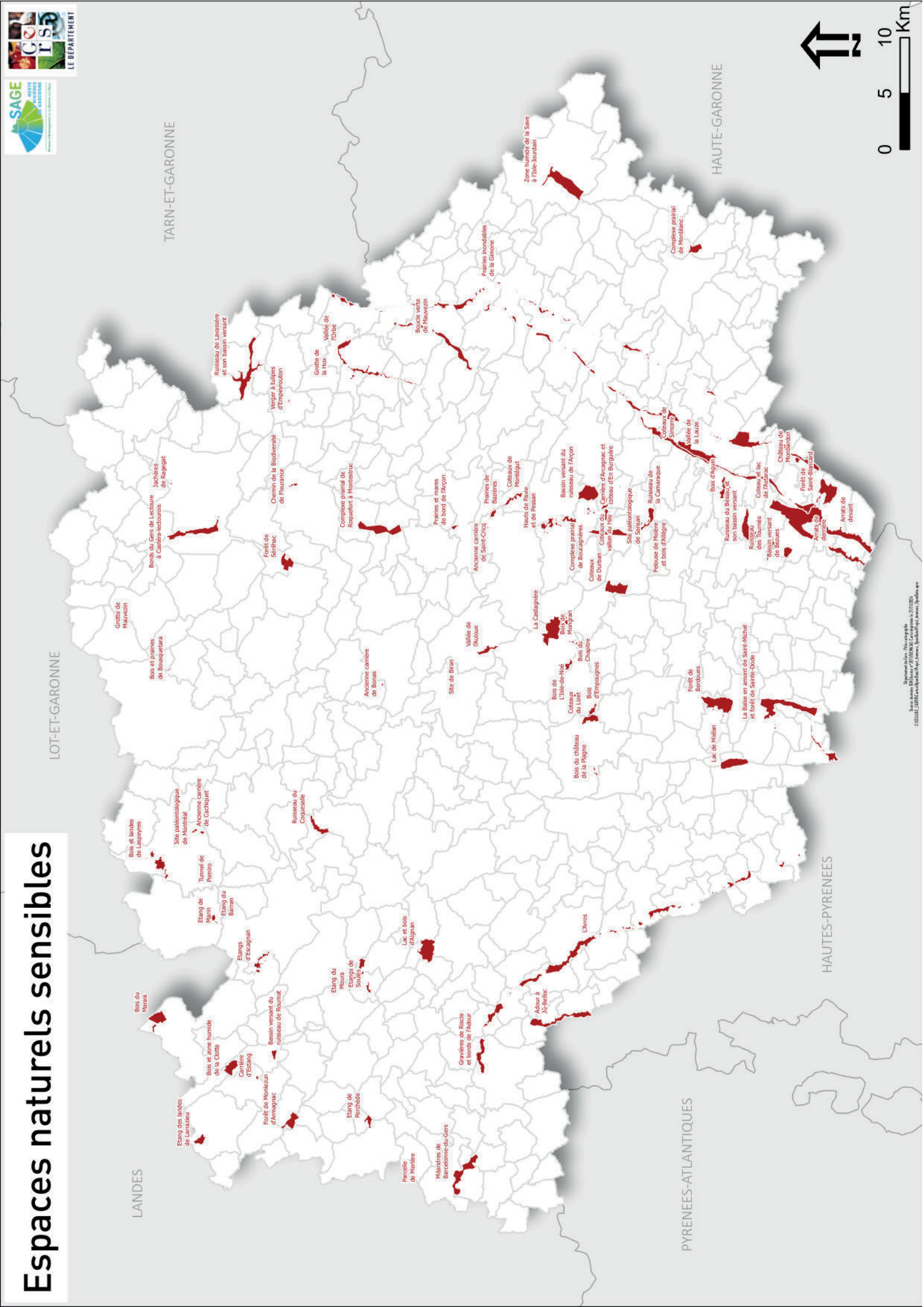
En 2019, l'Écofête a attiré plus de **500 participants**. Cet événement est un rassemblement annuel autour de la sensibilisation à l'environnement, avec des activités telles que des conférences, des ateliers de jardinage, et des promenades éducatives. Environ **20 exposants** locaux et régionaux ont participé, avec des démonstrations sur les pratiques de jardinage durable, l'éco-pâturage, et la gestion des espaces naturels. Pour plus d'informations, visitez [PIMAO - Écofête](#).

Rôle du Conseil Départemental :

L'Association PIMAO collabore avec le conseil départemental pour la mise en œuvre de ses actions. Cette collaboration vise à intégrer les politiques publiques locales de protection de la biodiversité et à soutenir les initiatives locales en faveur de la nature.



Espaces naturels sensibles



ETAT ECOLOGIQUE des Masses d'eau
État des lieux 2019 Final
Département du Gers
Document de travail

Qualité écologique

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais
- Non classé

Masses d'eau rivière EDL 2019

- Artificielle (canaux)
- Naturelle - Fortement modifiée (MEFv)
- Naturelle

Masses d'eau Lacs EDL 2019

- BV de gestion EDL 2019 (ex-BV PAOT)
- Limites départementales
- Zones urbaines

0 5000 10000 mètres

Agence de l'eau
ADOUR-GARONNE
 Agence de l'eau
 de l'Adour-Garonne
 65100 Auch
 05 62 21 21 21

Réalisation : déc. 2019 - AEAG Tlse
 Sources : IGN © 2018 ; IGN BD Cartho ©
 2018 ; BD Carthage 2018 IGN-AEAG ;
 AEAG 2019 ; CLC 2012

Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	Non classé
----------	-----	-------	----------	---------	------------

— Artificielle (canaux)

— Naturelle

■ Masses d'eau Lacs EDL 2019

Limites départementales

Zones urbaines

0 5000 10000 mètres

Zones urbaines

Zones humides élémentaires

LOT-ET-GARONNE

LANDES

TARN-ET-GARONNE

PYRENEES-ATLANTIQUES

HAUTE-GARONNE

HAUTES-PYRENEES



0 5 10 Km

Périmètre du PNR Astarac



- ★ Ville-porte
- Chefs-lieux et sous-préfecture dans le périmètre
- Cantons



LE PÉRIMÈTRE DU PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL ASTARAC

>> QUELQUES CHIFFRES

124 Communes membres
6 EPCI
1 585 km²
34 481 habitants
(INSEE 2017, Population totale)
3 Communes associées
2 Villes portes

12 Communes

de la Communauté
de Communes
Artagnan en Fezensac

1 547 habitants
178 km²

+ 1 commune associée (68 hab)

19 Communes

de la Communauté
de Communes
Cœur d'Astarac en Gascogne

8 196 habitants
289 km²

35 Communes

de la Communauté
de Communes Astarac
Arros en Gascogne

7 048 habitants
371 km²

+ 2 communes associées (464 hab)

4 Communes

de la Communauté
d'Agglomération Grand
Auch - Cœur de Gascogne

4 362 habitants
106 km²

AUCH
Ville-porte
(23 067 hab)

9 Communes

de la Communauté
de Communes
Coteaux d'Arrats Gimone

2 541 habitants
122 km²

45 Communes

de la Communauté
de Communes
Val de Gers

10 787 habitants
519 km²

MARCIAC
Ville-porte
(1 310 hab)

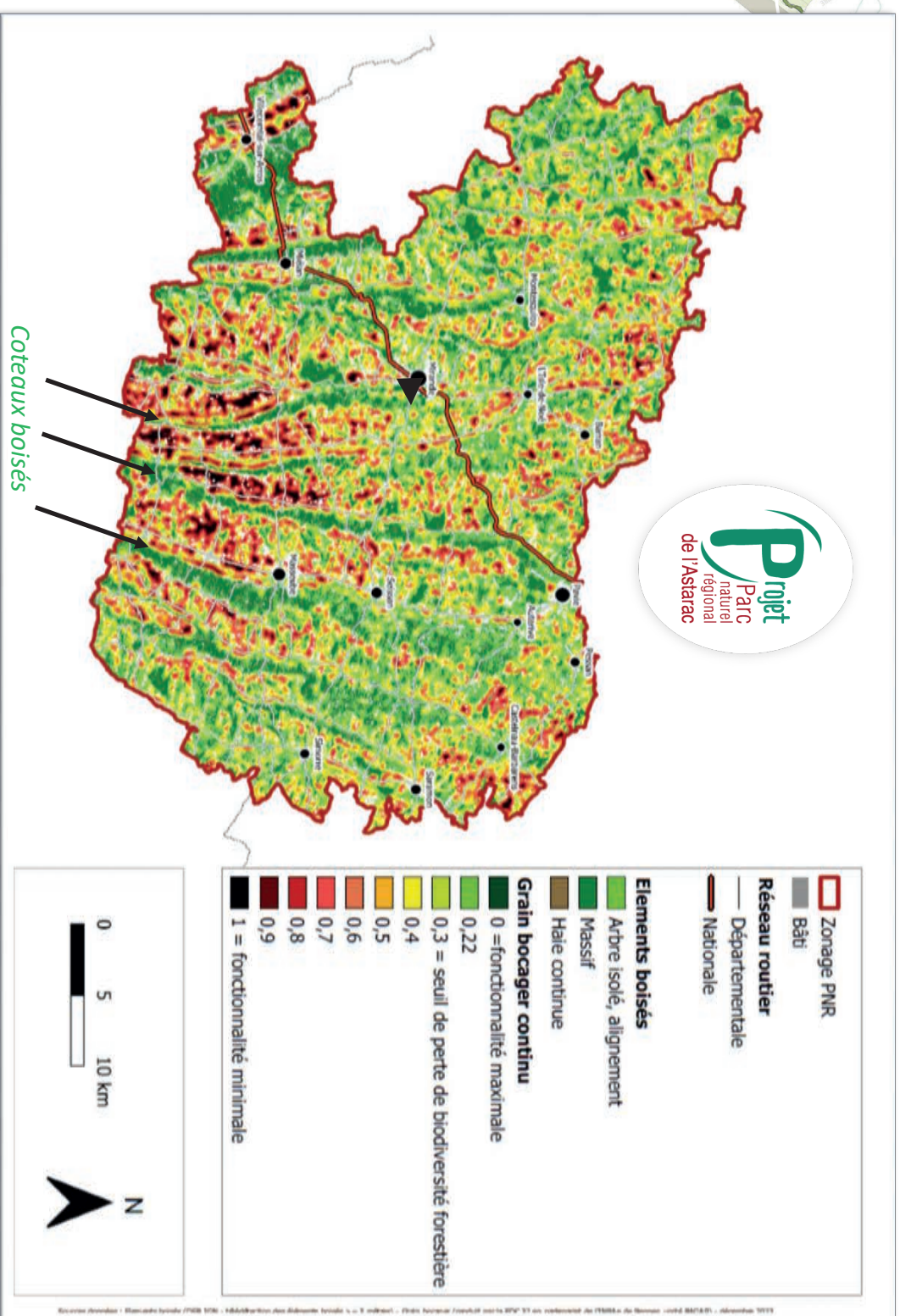
Grain bocager PNR Astarac

20/01/2024 – Commission consultative citoyenne



Phase 1 : Diagnostic de la fonctionnalité des éléments boisés de l'Astarac

- Etat des lieux
- Identification des zones à enjeux
→ L'Astarac marquée par un fort enjeu sur ses vallées sud dégradées
- Identification des leviers d'actions (projections)





Membres de la Commission Consultative Citoyenne

avril 2023 - décembre 2025

ABEILLE Camille, AGOSSOU Delphine, AKACHA Sophie, ANCONA Victoria, ANNEST Melody, ARAGNOUET Cindy, ARIES Adrien, AUBESPIN Jean-Marie, AVIGNON François, AZAM Gerard, BABOU Annabelle, BASCOU Jean Pierre, BEAUPUY Christiane, BERNADOY Alain, BERRUT Charlotte, BEUDOT Thierry, BILLERES Jean Jacques, BONTE Thierry, BROCA Coraly, BRUNET Gwladys, BURGAN Fabrice, CADREILS Pierre-Clement, CALATAYUD Nina, CARTAUD Morgane, CASALE Nathalie, CHARLES DONATIEN Dalila, CHARLES Hugo, COENEN Daniel, CREMOUX Marc, DANOY Annie, DARRE Julie, DAUGEY Aurélie, DE HAAN Mathéo, DUBORD Magalie, DUBOS Danielle, DULAC Lola, DUVEAU Elisabeth, ESPAGNET Joelle, ESPIAU David, FITAN Cylia, FORGET Georges, HUGUELET Gwénaelle, JACQUES Didier, JAMIN Kevin, JOUET Anna, KACI DESBOIS Séverine, LAFARGUE Gaëlle, LAFOSSE Claude, LAMARQUE Jean-Pierre, LECLERCQ Florent, LEMBERTON Lana, LENDY Lucien, LEPEL COINTET Caroline, LEPREUX Ladislav, LEUCHTMANN BOYE Sylvie, LOPES DE BARROS Odile, LORBAT Christian, LOUIT Pierre, MARTIN Baptiste, MARZINIAK Delphine, MERRY Annie, MONBRUN Corinne, MORETTIN Laurine, MOUCHET Anthony, NAVEAU Eric, PASSERIEU Lucas, PEDROSA Inès, POURROUQUET Robert, QUEVILLY Oriane, SANCHEZ William, SOUQUES Marion, TASTET Fabienne, THOURON Christophe, VAUBOURGEIX Eric, VERONESE Maryse, VICO Gérald, VION Sandrine, VIRGILO-PIGNON Simon, ABADIE Emmanuelle, GOUDJIL Morgane

Élu.e.s référent.e.s avril 2023 - décembre 2025 :

- Cathy DASTE LEPLUS Présidente de la Commission Démocratie Citoyenne, Sport, Vie associative et Education Populaire,
- Hélène Rozis LE BRETON, Vice-Présidente de la Commission Démocratie Citoyenne, Sport, Vie associative et Education Populaire (Démocratie citoyenne et budget participatif),
- Philippe BRET
- Emeline LAFON



DGARM

Direction Générale Adjointe Ressources et Moyens

DSJEC

Direction Sport, Jeunesse et Engagement Citoyen

Service Participation Citoyenne

contact : legerscestvous@gers.fr

